

Révision de la Constitution
**Bensalah : «Les consultations
sont décisives»**

Page 3

La Présidence boucle la deuxième semaine de consultations
**Sahnouni appelle
à «corriger les erreurs du passé»**

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3287 - Ven. 13 - Sam. 14 juin 2014 - Prix : 10 DA



NA Hussein Dey

**Hemani décède
dans un accident
tragique**

Page 2

Travail des enfants

Le ministre du Travail minimise l'ampleur du phénomène

Lire page 4

**Où êtes-vous,
chers analystes
du monde
arabe ?**

Par Nazim Rochd

Il s doivent bien dormir, aujourd'hui, les «spécialistes» du monde arabe. Ceux de la «démocratie» aussi. Ils ne doivent même plus s'intéresser à ces peuples dont ils ont exprimé la «soif de liberté». Ils ne sont d'ailleurs plus sollicités pour expliquer en quoi ils se sont trompés dans leurs «analyses». On les laisse jouir paisiblement de leurs honoraires, sous les lumières de l'Occident. Ils doivent, aussi, être bien au chaud ces «opposants» qui ont appelé la «communauté internationale», les Etats-Unis, à abattre les dictatures. Ils se gardent de venir s'expliquer sur le fait que leurs peuples ne les aient pas portés au pouvoir ou ne les aient pas accueillis en sauveurs. Et ces médias et ces reporters et ces personnalités, montés au front, qui ont vendu à leurs lecteurs et à l'opinion la thèse qu'un vent de liberté allait souffler sur le monde, qui se font oublier de leurs mensonges. Et, au-delà, ces voix qui sans la moindre pudeur continuent de beugler sur le même registre, un peu partout où elles sont commanditées, pour servir les arguments de l'ingérence «démocratisatrice». Heureusement pour l'humanité qu'un sursaut s'est produit en Amérique latine et a permis de juguler, un tant soit peu, la barbarie.

Suite en page 3

Alerte en Irak

Les djihadistes aux portes de Bagdad

La situation sécuritaire en Irak s'est détériorée depuis que des heurts sanglants ont éclaté la semaine dernière entre les forces de l'ordre et des centaines d'hommes armés. Le pays est dévasté par la violence ces derniers jours.

Lire page 2



Phs > D. R.

Un groupe pluriministériel pour étudier l'impact financier de la révision

**La suppression de l'article 87 bis
coûterait de 6 à 7 milliards de dollars**

Page 2

Entretien avec le chanteur Mhenna Larbes

**«La musique est un océan,
on ne finit jamais d'apprendre»**

Page 13

Alerte en Irak

Les djihadistes aux portes de Baghdad

■ La situation sécuritaire en Irak s'est détériorée depuis que des heurts sanglants ont éclaté la semaine dernière entre les forces de l'ordre et des centaines d'hommes armés. Le pays est dévasté par la violence ces derniers jours.

Par Ahcene Hadjam

Des combattants de l'Etat islamique en Irak et au Levant (EIL) ont lancé une offensive fulgurante en début de semaine, s'emparant de larges territoires du nord de l'Irak et de la deuxième ville du pays Mossoul, se rapprochant de la capitale Baghdad grâce à une très faible résistance sur le terrain. Environ 40 000 personnes ont fui les combats à Tikrit et Samarra, dans le nord de l'Irak, tenues par des insurgés, a indiqué hier l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), laissant craindre «une crise humanitaire prolongée». Alors que les insurgés «se déplacent rapidement vers Baghdad», l'OIM estime qu'environ 40 000 personnes ont fui les villes de Tikrit et Samarra, a expliqué une porte-parole de l'OIM, Christiane Berthiaume, lors d'un point presse à Genève. En outre, le gouvernement irakien a mis en place un nouveau plan pour protéger la capitale Baghdad, face à la progression des insurgés vers la ville, a indiqué hier le ministre de l'Intérieur. «Nous avons mis en place un nouveau plan pour protéger Baghdad», a indiqué le porte-parole du ministère, le général Saad Maan, cité par l'AFP. «Il s'agit d'une situation exceptionnelle et tout relâchement permettra à l'ennemi de tenter d'attaquer Baghdad (...) Il faut que nous soyons prêts», a-t-il dit, précisant que ce plan prévoyait, entre autres, un déploiement massif de forces de sécurité. Des affrontements avaient lieu hier entre l'armée irakienne et des insurgés qui tentaient de se diriger vers Baqouba, la capitale de

la province de Diyala, voisine de celle de Baghdad. Les insurgés avançaient jeudi vers la capitale Baghdad après s'être emparés de larges territoires du nord-ouest de l'Irak face à une armée en déroute, les Etats-Unis n'excluant aucune option pour enrayer l'offensive. Des insurgés se sont emparés de la deuxième plus grande ville d'Irak, Mossoul, mardi, suite à des jours d'affrontements contre les forces du gouvernement. Jusqu'à 500 000 personnes auraient fui Mossoul dans le sillage de la violence.

A. H.



Ph/D. R.

REACTIONS

● John Kerry appelle les dirigeants irakiens à l'unité contre les insurgés

Le secrétaire d'Etat américain John Kerry a appelé hier les dirigeants politiques irakiens à «se montrer unis» pour faire face à l'avancée des insurgés qui menacent Baghdad après s'être emparés de plusieurs provinces. «Ce doit être un réel avertissement pour tous les dirigeants politiques irakiens. Le moment est venu pour les dirigeants irakiens de se rassembler et de se montrer unis», a déclaré John Kerry lors d'une conférence de presse à Londres. «Il ne faut pas permettre que des divisions politiques basées sur des différences ethniques ou religieuses volent au peuple irakien ce qui a suscité tant de sacrifices ces dernières années», a ajouté le secrétaire d'Etat américain. Il a indiqué que l'Irak était confronté à un «ennemi brutal» qui représente une menace pour les intérêts américains, et ceux de ses alliés en Europe et au Moyen-Orient. John Kerry a déclaré qu'il prévoyait des «décisions opportunes» du président américain Barack Obama pour lutter contre la menace. «Nous avons déjà pris des mesures immédiates, comme notamment de fournir un soutien accru en matière de surveillance aérienne», a-t-il dit. Barack Obama a

affirmé qu'il étudiait «toutes les options» en Irak, deux ans et demi après le retrait militaire des Américains de ce pays, même si son gouvernement a précisé que l'envoi de troupes au sol était exclu.

● «Vive inquiétude» de l'ONU face aux «exécution sommaires»

Les Nations unies s'inquiètent des informations faisant état d'exécutions sommaires et extrajudiciaires en Irak, selon le porte-parole du Haut-commissaire de l'ONU aux droits de l'Homme. «Le Haut-commissaire Navi Pillay exprime sa vive inquiétude face à la détérioration dramatique de la situation en Irak» d'où proviennent «des informations sur des exécutions sommaires et extrajudiciaires et le déplacement massif d'un demi-million supplémentaire de personnes au moment où des insurgés ont pris une succession de villes importantes cette semaine», a déclaré Rupert Colville à la presse. L'ONU a reçu des informations selon lesquelles des «soldats irakiens ont été sommairement exécutés durant la prise de Mossoul, ainsi que 17 civils travaillant pour la police dans une rue de la ville le 11 juin», a ajouté M. Colville.

● L'UE préoccupée par la crise humanitaire

La Commissaire européenne à la coopération internationale, M^{me} Kristalina Georgieva, a exprimé jeudi une «profonde préoccupation» quant à la crise humanitaire en cours en Irak suite aux combats entre les forces de sécurité du pays et des insurgés. Ces derniers jours, Mossoul, la deuxième plus grande ville de l'Irak, et d'autres bourgs sont tombés dans les mains des rebelles.

Les conflits armés font d'ores et déjà un demi-million de personnes déplacées. La Commission européenne est prête à aider des populations irakiennes en proie à cette crise humanitaire, causée par des violences généralisées, des groupes armés opportunistes et des retombées de la guerre syrienne, a indiqué M^{me} Georgieva. Elle a appelé à cette occasion le gouvernement irakien à «travailler avec tous les partis politiques et la communauté internationale, et utiliser toutes ses capacités pour assurer que les populations irakiennes affectées, qui souffraient tellement, aient accès à l'aide dont elles ont besoin de manière désespérée».

A. H./APS

Un groupe pluriministériel pour étudier l'impact financier de la révision

La suppression de l'article 87 bis coûterait de 6 à 7 milliards de dollars

Un groupe de travail conjoint a été mis en place pour étudier l'impact financier résultant de la révision de l'article 87 bis du code du travail, décidée lors de la 16^e tripartite sociale ayant regroupé gouvernement-UGTA et patronat en février dernier. Une annonce faite jeudi à Alger par Mohamed El Ghazi, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale.

Lors d'une conférence de presse animée en marge d'une rencontre organisée à l'occasion de la Journée mondiale contre le travail des enfants, Mohamed El Ghazi indiquera qu'il s'agit d'une équipe de travail regroupant des représentants de son département ministériel, ceux représentant le ministère des Finances ainsi que ceux de la Fonction publique. Ils auront à évaluer l'incidence financière résultant de la révision de l'article 87 bis du code du travail, qui selon le ministre du Travail, «aura un important impact financier sur le budget de l'Etat», sachant que sera enregistré automatiquement un relèvement des salaires estimé à 20% dès suppression dudit article. Le Président Bouteflika avait en effet annoncé dans son message à l'occasion de la Fête des

travailleurs, le 1^{er} mai dernier «des augmentations salariales suite à l'annulation de l'article 87 bis du code du travail et la redéfinition du salaire national minimum garanti (SNMG)». Il sera donc question pour le groupe de travail de «la formulation des rapports, des observations, des recommandations et des propositions» concernant cette question, précisera M. El Ghazi.

Elaboré par le Fonds monétaire international qui a imposé des conditionnalités drastiques à l'Algérie, en cessation de paiement en 1994, la suppression de l'article 87 bis du code du travail relatif aux salaires et déterminant le mode de calcul du SNMG actuellement déterminé à 18 000 DA, réclamée des années durant par la Centrale syndicale, en l'occurrence depuis 2005, obtenue à la faveur de la 16^e tripartite à la suite d'un consensus entre le gouvernement, le patronat et l'UGTA. En outre, sa mise en application étant prévue en 2015 à la faveur de la promulgation de la loi de finances 2015, la suppression de l'article 87 bis aura selon les spécialistes une incidence sur deux éléments fondamentaux. Le SNMG dans sa période active et sa pension une fois validée les

années de travail dans la période de la retraite. En effet le système de calcul applique une grille de calcul qui prend en compte le salaire soumis à cotisations à l'exclusion des prestations à caractère familial telles que les allocations familiales, primes de scolarité, salaire unique... Sont également prises en considération les primes à caractère exceptionnel, dont les primes de départ à la retraite, indemnités de licenciement.

Dans ce contexte, selon un rapport de l'UGTA, la formule relative à l'alignement des salaires de base inférieurs au SNMG sur ce dernier, IEP (indemnité d'expérience professionnelle) incluse, concernerait près de 693 313 fonctionnaires et induirait une incidence financière de près de 49 milliards de dinars. Alors que dans le cas de la suppression du 87 bis (alignement sur le SNMG mais sans inclure l'IEP), l'incidence financière serait de près de 76 milliards pour un effectif de 997 679 fonctionnaires. Ainsi, selon des chiffres donnés en 2005, c'est-à-dire avant que n'interviennent les récentes augmentations salariales, l'incidence financière de la suppression de l'article 87 bis a été établie par le gouvernement à quelque 500 mil-

liards DA pour l'Etat et 40 milliards pour les entreprises, soit plus de 7 milliards de dollars. Intervenu plus d'une fois sur ce sujet, l'économiste Abdelhak Lamiri, avait fait savoir que l'abrogation de l'article 87 bis aboutirait à «une hausse de 10 à 20% de la masse salariale, soit une incidence financière de 6 à 7 milliards de dollars».

De toute évidence, même s'il est clair que l'acquisition de la suppression de l'article 87 bis permettra de «rattraper les basses catégories des travailleurs» et par conséquent une amélioration de leur pouvoir d'achat, d'une part, et «plus de flexibilité» pour les entreprises d'autre part, il n'en demeure pas moins que les modalités techniques et financières venant à sa mise en application n'est pas chose aisée pour le groupe de travail en charge du dossier. Sachant que depuis déjà deux ans, des groupes de travail se penchent sur la question pour trouver un système d'application adéquat et équilibré à travers lequel ni le travailleur ni la masse salariale des employeurs ne viendrait à en être affecté.

Lynda Naili Bourebrab

Révision de la Constitution

Bensalah : «Les consultations sont décisives»

■ Bensalah considère que les consultations en cours sur la révision constitutionnelle sont décisives pour le pays.

Par Yazid Madi

«**L**es consultations sur le projet de révision de la Constitution seront fructueuses à la faveur de l'adhésion de la majorité des acteurs politiques au processus des réformes initiées par le président de la République», a souligné le patron du RND, Abdelkader Bensalah. Dans le communiqué final ayant sanctionné la 2^e session ordinaire du conseil national du parti, Bensalah considère que ces consultations traduisent les engagements du président Bouteflika, exprimés lors de l'élection présidentielle du 17 avril dernier. Le conseil national du RND a tenu jeudi sa deuxième session ordinaire sous la présidence du secrétaire général du parti, Abdelkader Bensalah.

L'ordre du jour de cette session étant l'examen du rapport d'activité du parti durant le dernier semestre, ainsi que la résolution politique et le programme d'action du parti pour le prochain semestre, le projet de révision de la Constitution à la faveur des consultations en cours a été passée en revue lors de cette session. Intervenant à l'ouverture des travaux, Bensalah a affirmé que cette deuxième session ordinaire revêtait un caractère exceptionnel au regard du contenu important de son ordre du jour. Intervenant à cette occasion, Bensalah a donné un aperçu objectif sur les propositions



devant contribuer à la relance économique et à une promotion sociale durable. Le RND a souligné que la participation de sa base militante dans les consultations sur la révision de la Constitution vise à exprimer son aspiration de voir ce texte reposer sur les fondements de l'Etat, des institutions, l'élargissement des droits fondamentaux individuels et collectifs et la garantie des constantes de l'identité nationale. Mieux encore, le RND a réitéré sa disposition à contribuer à l'enrichissement des idées contenues dans le projet de plateforme de la Constitution

et à participer à des consultations sur la révision de la Constitution.

Le conseil national a exprimé sa pleine conviction que la plateforme de Constitution proposée exige le soutien des institutions constitutionnelles et la consécration des droits de l'homme étant un facteur de stabilité, de développement et de promotion de l'identité nationale. Le conseil a en outre souligné l'importance d'élargir la gestion décentralisée pour garantir davantage de flexibilité dans la gestion des affaires publiques, de mettre fin à la bureaucratie et d'organiser l'administration selon les principes de neutralité, d'égalité, de transparence et d'intégrité. Dans le même contexte, le parti a salué le respect par le président de la République de ses engagements quant à la révision de la Constitution en associant tous les acteurs politiques, partis, personnalités et société civile, pour exprimer leurs avis et leurs positions et formuler leurs propositions sur le document.

Y. M.

Bensalah rassure sur la bonne santé du parti :

«Le RND a transcendé ses difficultés»

Le secrétaire général RND, Abdelkader Bensalah, a salué jeudi l'unité des rangs au sein de sa formation politique, soutenant que son parti a pu surmonter ses difficultés. Bensalah a précisé à l'ouverture des travaux de la 2^e session ordinaire du conseil national du parti qu'après avoir surmonté la phase difficile qu'il a connue et après la tenue de son 4^e congrès et l'élection de sa direction nationale, le RND s'est réorganisé selon la volonté commune de son secrétariat national. Il a ajouté que l'agenda politique national avait dicté les priorités du parti, à savoir les élections présidentielles puis la révision de la Constitution.

Y.M.

La Présidence boucle la deuxième semaine de consultations

Sahnouni appelle à «corriger les erreurs du passé»

Les consultations autour de la révision de la Constitution ont bouclé jeudi dernier leur deuxième semaine après avoir tenu 22 entretiens, dont dont l'ex-dirigeant du Fis dissous, Hachemi Sahnouni. Ainsi, depuis le début des consultations, plus de quarante invités se sont rendus à la Présidence avec des propositions différentes. Dans un communiqué de la présidence de la République, rendu public hier, il a été indiqué que le ministre d'Etat, directeur de cabinet de la présidence de la République, Ahmed Ouyahia, a reçu du dimanche 8 au jeudi 12 juin courant, 22 partenaires. A ce propos, il a été indiqué que les participants à ces consultations sont notamment, cinq personnalités, six associations, partis politiques et trois compétences nationales. «Toutes ces rencontres ont été rapportées par la presse», précise le communiqué de la Présidence.

S'agissant des concertations de la semaine prochaine, il est expliqué que la concertation sur le projet de révision de la Constitution se poursuivra durant la semaine prochaine et verra la tenue de 20 rencontres avec 30 interlocuteurs, à savoir sept personnalités nationales, sept partis politiques, douze associations et quatre compétences nationales. Ces rencontres seront couvertes par la presse nationale. Les propositions soumises à Ouyahia, durant la première semaine ont porté notamment sur les mandats présidentiels, l'attribution des

postes de responsabilité et la nécessité d'éviter les erreurs du passé. La semaine écoulée a été marquée aussi par la réception de Hachemi Sahnouni, ex-dirigeant du Fis dissous.

La consultation d'un ex-dirigeant du Fis intervient en plein débat sur le retour du Fis bien que le pouvoir est catégorique sur le non-retour de ce parti dissous sur la scène politique, en application notamment de la charte pour la paix et la réconciliation nationale. El Hachemi Sahnouni, reçu par Ouyahia en sa qualité de personnalité nationale, a préconisé la contribution de «tout le monde pour corriger les erreurs du passé» pour l'édification d'un pays «prospère». Il a ajouté qu'il était «impératif» d'éviter à l'Algérie «le climat de discorde» prévalant dans les pays voisins, notamment la Syrie, la Libye et l'Irak, relevant dans ce cadre que l'Algérie possédait tous les moyens et les potentialités nécessaires pour être un pays «fort, paisible et prospère».

Sahnouni est resté discret sur les propositions faites pour Ouyahia alors que dans une précédente déclaration à El Chourouk, il avait annoncé qu'il va demander la libération des prisonniers du Fis dissous détenus dans les années 91, 92 et 93. Il avait annoncé aussi au même quotidien que 15 ex-dirigeants de l'ex-Fis s'apprentent à relancer le parti dissous, alors que Madani Mezrag qui est invité aussi comme personnalité nationale avait déclaré qu'un projet

politique est en préparation sans expliquer s'il s'agit de créer un nouveau parti politique. Par ailleurs, le président du Parti républicain progressiste (PRP), Idriss Khoudir, a souligné la nécessité d'accorder de l'importance aux compétences et de répartir les postes de responsabilité à la tête des institutions de l'Etat selon les qualifications, dans la nouvelle Constitution.

La présidente du Mouvement de la jeunesse démocratique (MJD), Chalabia Mahdjoubi, a plaidé, quant à elle, pour la création d'un Conseil présidentiel, dont son président aura la charge de seconder le chef de l'Etat dans ses fonctions. Elle a proposé également de changer l'appellation du Premier ministre pour la remplacer par celle du président du Conseil des ministres avec de «larges» prérogatives. M^{me} Chalabia a aussi proposé de confier au Haut Conseil islamique la mission d'émettre des fatwas, ainsi que la mise en place d'une haute cour constitutionnelle. La présidente du MJD a également préconisé un mandat présidentiel d'une durée de cinq ans renouvelable une seule fois.

De son côté, le président du Mouvement national pour la nature et le développement (MNND), Abderrahmane Akif, a indiqué avoir mené avec M. Ouyahia un débat «constructif» sur la révision de la Constitution, ajoutant que sa formation politique avait remis une série de propositions à ce sujet.

Nacera Chennafi

Point d'ordre

Où êtes-vous, chers analystes du monde arabe ?

suite de la page une

Heureusement qu'en Syrie l'entreprise de démembrement du pays a rencontré une forte résistance. Récapitulons. Il y a 11 ans George Bush lançait ses troupes contre l'Etat irakien. Le but étant de renverser Saddam Hussein, au profit d'une «opposition» qui allait instaurer une ère de liberté et de prospérité. Le 1^{er} mai 2003, le président étatsunien plaçait la fin des combats. L'Irak était libéré, disait-on. Petit à petit, discrètement, on n'en parlait plus ou presque, comparativement à la place centrale qu'il occupait. Au mieux, étaient rapportés, dans les brèves, les carnages des attentats à la voiture piégée ou des exactions des soldats étatsuniens sur la population (quand l'information envahissait les réseaux alternatifs). Mais, dans l'ensemble, il n'était plus question de trop en faire. Le travail avait abouti. Les «Boys» pouvaient rentrer à la maison. Peu importe que des centaines de milliers soient morts et meurent toujours, sous les coups de la violence armée ou à cause de la dégradation des conditions de vie et de l'effondrement du système de santé. Pendant ce temps se préparaient d'autres virées chez les arabes et assimilés. La Libye qui, après une opération de «démocratisation», est livrée au chaos des hordes armées et la Syrie qui est plongée dans une tragédie au nom des mêmes attendus que l'Irak et que la Libye. Et voilà que l'Irak revient sur le devant de la scène. La «démocratie» n'a pas pris. C'est plutôt l'inverse qui a germé et gagné en puissance. Une organisation, l'Etat islamique en Irak et au Levant (EIL), a proliféré et gagné en nombre de combattants et en influence. Elle est en voie de conquérir le pays, en menaçant désormais de faire tomber Baghdad. En face, les généraux de ce qui figure l'armée irakienne abandonnent leurs hommes et Nouri Al Maliki n'en mène pas large. Audessus, la Maison-Blanche saura apporter l'une de ces réponses dont elle a l'apanage. Des «bombardements ciblés» sont pressentis pour sauver ce qui reste à sauver de la façade d'Etat, garant de la souveraineté sur la manne pétrolière. Décidément, nous sommes très loin de la situation qui devait prévaloir et que nous suggérait la fameuse scène de la chute de la statue de Saddam.

N. R.

Travail des enfants

Le ministre du Travail minimise l'ampleur du phénomène

■ Il est vrai que le travail des enfants est en forte régression ces dernières années, mais il y a encore des efforts à faire. Selon le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed El Ghazi, ce phénomène «existe» mais à des taux «très faibles».

Par Meriem Benchaouia

Le travail des enfants en Algérie est un phénomène qui continue à exister. Lutter contre ce problème requiert une grande détermination, ainsi qu'une participation de tous les acteurs de la société. Il est limité à certains secteurs, tels que le travail domestique, l'agriculture, l'artisanat, ainsi que d'autres petits métiers du secteur informel. Il est vrai que le travail des enfants est en forte régression ces dernières années, mais il y a encore des efforts à faire.

Le traditionnel festival du 19 au 24 juin La poterie en fête à Maatkas

LE TRADITIONNEL festival de la poterie de Maatkas (25 km au sud de Tizi Ouzou) aura lieu cette année du 19 au 24 juin, a annoncé le comité d'organisation de cette manifestation, à savoir le commissariat dudit festival. Les organisateurs de la fête de la poterie dans sa 5^e édition dans sa version festival attendent pas moins d'une centaine de participants représentant une vingtaine de wilayas. Deux sites ont été retenus pour abriter les festivités, à savoir le CFPA de Maatkas pour le marché du festival et le collège Ounar-Mohamed pour les conférences ainsi que pour l'hébergement des participants. L'esplanade de la mairie abritera les soirées artistiques durant les 4 jours de la manifestation. S'agissant du programme de la nouvelle édition du festival, les organisateurs ont prévu des expositions-ventes des produits de la poterie et de l'artisanat en général des différentes wilayas participantes, des ateliers de démonstration dans la fabrication de la poterie, des communications qu'animeront des spécialistes en la matière comme M^{me} Ouiza Gallèze (chercheur au CNRPAH), formatrice des associations et de la société civile et experte en politique de la ville, Bourdouz Abdennacer (chercheur au CNRPAH) et Rebai Sadek et Brahimi El Khier de l'association culturelle Adrar n fadh d'Ait Smail (Béjaïa) pour développer respectivement les thèmes suivants : «Le patrimoine culturel immatériel, entre la convention de 2003 et les mesures d'application locale», «Les symboles de la poterie» et «La poterie de Sidi Semiane (Tipaza), et croyances populaires». Durant les soirées du festival, des galas artistiques sont prévus au niveau de la placette de la mairie avec la participation de nombreux artistes et chanteurs.

Hamid Messir

Selon le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed El Ghazi, ce phénomène «existe» mais à des taux «très faibles». «Les résultats des enquêtes de l'inspection du Travail démontrent que ce taux ne dépasse pas 0.5% d'enfants au travail», a précisé le ministre, lors d'une cérémonie organisée à l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre le travail des enfants. M. El Ghazi a souligné également qu'«aucun cas n'a été signalé en ce qui concerne l'existence des pires formes de travail des enfants selon le concept du droit international». «Toutefois, et malgré ces données qui attestent de la faiblesse du phénomène de travail des enfants en Algérie, il n'en demeure pas moins qu'un travail de veille et de prévention, qui engage l'ensemble des acteurs concernés, doit être constamment soutenu», a ajouté le ministre. Par la même occasion, il a évoqué les efforts consentis par les pouvoirs publics pour prévenir contre le travail des enfants, rappelant l'importance de la commission



Ph/DR

nationale internationale de prévention et de lutte contre le travail des enfants. Dans ce sens, le ministre a indiqué qu'il a été procédé au «renforcement» des mécanismes de lutte contre le travail des enfants à travers le

contrôle des services d'inspection du travail. Il a précisé que l'action s'est caractérisée, ces dernières années, par une «intensification» des efforts avec pour objectif la prévention du phénomène de recours à la

main-d'œuvre juvénile et à la répression des cas constatés qui sont «très rares», a-t-il dit. De son côté, la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mounia Meslem, a indiqué que le travail des enfants en Algérie «ne constitue pas un phénomène aux allures dramatiques et aux graves conséquences, tel que constaté dans certains pays en développement». Elle a ajouté que le mot d'ordre est d'«élargir le champ de la protection sociale pour éliminer le travail des enfants». Le représentant du Bureau international du travail (BIT) pour le Maghreb, Mohamed Ali Ould Sidi, a estimé, quant à lui, que le système algérien de sécurité sociale est «l'un de plus complets et performants en Afrique et dans le monde arabe». La création récente par le gouvernement algérien de l'Ecole supérieure de la sécurité sociale constitue «un exemple pour affirmer la volonté politique d'améliorer et de diversifier l'offre nationale dans ce domaine», a-t-il souligné.

M. B.

Signature après le ramadhan d'une convention sur son interdiction dans le privé

UNE CONVENTION portant sur l'interdiction du travail des enfants dans les entreprises privées sera signée après le ramadhan entre l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) et les organisations patronales, a annoncé, jeudi à Alger, le secrétaire général de la Centrale syndicale,

Abdelmadjid Sidi Said. «Nous (UGTA) avons convenu avec les organisations patronales la préparation et la signature d'une convention qui interdira le travail des enfants dans les entreprises privées nationales et étrangères opérant en Algérie», a précisé M. Sidi Said. Il a précisé que cette convention «sera signée

après le mois de ramadhan», en présence des représentants des agences onusiennes accréditées en Algérie, sera parrainée par le ministère du Travail et aura ainsi pour but de «protéger les enfants», a-t-il ajouté. M. Sidi Said a souligné que cette convention «est une première mondiale».

M. B.

Coronavirus

«L'Algérie n'empêchera pas ses citoyens d'accomplir le hadj»

Le ministre des Affaires religieuses et des wakfs, Mohamed Aïssa, a affirmé que l'Algérie ne comptait pas empêcher ses citoyens d'accomplir le hadj cette saison en raison du coronavirus. «L'Algérie ne compte pas empêcher les citoyens algériens d'accomplir le rituel du hadj cette année en raison de la propagation du coronavirus», a précisé M. Aïssa dans un entretien à l'APS. «Le conseil scientifique du ministère des Affaires religieuses se réunira juin courant pour donner son avis concernant l'impact du virus sur les personnes âgées, les malades et les femmes enceintes», a-t-il ajouté. Selon le ministre, le conseil émettra également son avis sur d'autres points et «se substituera, de ce fait, au mufti de la République». Le conseil scientifique est composée de 48 secrétaires scientifiques ayant pour mission la promulgation de fetwas, outre des personnalités religieuses et scientifiques, des cadres universitaires et des personnalités indépendantes. Concernant les mises en garde lancées par l'Arabie saoudite en direction des pays musulmans, les invitant à reporter l'accomplissement des rituels du hadj et de la omra en raison du coronavirus, le ministre a fait savoir que ses mises en garde «n'engagent pas l'Algérie». «Le dernier mot reviendra au conseil

scientifique qui tranchera la question après des contacts avec les ministères de la Santé algérien et saoudien et l'Organisation mondiale de la santé (OMS)», a ajouté M. Aïssa. Cette décision sera prise en fonction de la gravité du coronavirus et son impact sur les hadji algériens. En tout état de cause, les fetwas émises par les savants autorisent les Algériens à ne pas accomplir le hadj, a souligné le ministre qui a ajouté que ça reste un cas «de force majeure». Le ministre a cependant relevé que les données actuelles confirment que le coronavirus «n'a pas encore atteint le stade de gravité», ajoutant que son département ministériel prendra les mesures de prévention nécessaires par rapport aux personnes âgées, les malades et les femmes enceintes.

Mufti de la République : pas encore de personnalité consensuelle

S'agissant du mufti de la République, M. Aïssa a indiqué que cet objectif n'a pas encore été atteint, mettant en exergue l'importance d'une «volonté politique» qui permettra au conseil scientifique de devenir une «instance de fetwa». Le président de la République a les prérogatives de nommer le mufti de la République élu par ses pairs du conseil scien-

tifique national. A une question sur la personnalité consensuelle, M. Aïssa a déclaré qu'«il n'y a pas de personnalité consensuelle pour assumer le poste de mufti de la République» actuellement. «Il n'y a pas de personnalité pressenties à ce poste», a-t-il dit. Des efforts sont déployés au niveau du ministère «pour trouver une personnalité consensuelle issue de la communauté scientifique et religieuse», a affirmé le ministre.

Etourdissement par électrocution : le Conseil scientifique tranchera

Répondant à une question concernant la fetwa sur le caractère halal des viandes des animaux abattus après étourdissement par électrocution (électroanesthésie), le ministre a assuré : «Il n'y a pas de crainte pour les Algériens concernant leur culte ou le caractère halal des viandes qu'ils consomment». Le conseil scientifique, a-t-il indiqué, émettra son avis sur cette question juin courant, en coordination avec les vétérinaires et le ministère de la Santé. «Cette question sera tranchée par des savants, conformément au Coran et à la Sunna du prophète», a-t-il martelé. La décision que prendront les érudits sera appliquée par les minis-

tères des Affaires religieuses et des wakfs, du Commerce, de l'Agriculture et de la Santé, a-t-il ajouté. Le débat autour des produits halal a des objectifs commerciaux qui ne prennent pas en compte la santé du consommateur. Le débat autour du «commerce halal» durant le mois de ramadhan a des objectifs «lucratifs», a estimé le premier responsable du secteur qui a soutenu que le plus important est la «santé du consommateur algérien et la commercialisation d'une viande de qualité à un prix raisonnable». Des «correspondances» sont régulièrement adressées aux abattoirs dans les pays étrangers afin qu'ils supervisent l'abattage des animaux pas les musulmans selon les conditions fixées par l'Algérie», a-t-il tenu à rappeler. Le décret relatif à la marque halal est commun aux quatre secteurs (ministères du Commerce, Agriculture, Santé et Affaires religieuses), a-t-il noté. Le règlement technique fixant les règles relatives aux produits alimentaires halal est entré en vigueur en vertu de l'arrêté ministériel relatif à ce règlement publié au Journal officiel n° 15. Ce texte intervient dans le cadre du décret exécutif promulgué en novembre et définissant les conditions et modalités d'informer le consommateur.

Salim T.

Benyouènes rassure sur l'adhésion de l'Algérie à l'OMC

«Personne ne va brader la production nationale»

Ph. /E. Soraya/J. A.



■ Le ministre du Commerce, Amara Benyouènes, a indiqué à Alger que les entrepreneurs ne doivent pas avoir peur de l'ouverture de l'économie nationale dans la perspective d'adhésion à l'OMC, assurant que la production nationale ne sera pas bradée.

côté, le directeur général du WTCA, Ahmed Tibaoui, a indiqué que «malgré toutes les difficultés, il y a plus de 500 exportateurs qui arrivent à se placer sur les marchés internationaux même avec des montants insignifiants puisque la dernière valeur exportée avoisine 35 000 dollars». Pendant les 11 années d'existence du trophée, il y a déjà plus de 60 entreprises nommées qui sont parmi celles qui contribuent à l'émergence de produits algériens hors hydrocarbures sur les marchés internationaux, a souligné M. Tibaoui. «Les pouvoirs publics ont édicté des mesures de nature à améliorer l'environnement des exportations hors hydrocarbures mais elles restent insuffisantes», ajoute-t-il. M. Tibaoui a indiqué que les exportateurs rencontrent encore beaucoup de difficultés «mais il faut convenir que c'est un travail de longue haleine pour transformer notre économie de statut d'importatrice à celui d'exportatrice». «Nous visons l'objectif de devenir un centre d'excellence pour la promotion des exportations vers le continent américain avec la coopération de WTC de Miami», a conclu M. Tibaoui. Lors de la cérémonie, deux trophées d'encouragement ont été attribués à SPA Chiali Tubes, exportant vers le Niger, la Tunisie et le Maroc, et à SARL SOPI exportant sous le label

MAMA dans l'agroalimentaire. Il y a aussi le prix d'honneur qui est revenu à HB Tecnology qui exporte des cartes à puces. Le trophée spécial du jury est remis au groupe SAH, société d'articles hygiéniques, et le trophée Institution est remis au Centre national d'information statistique (CNIS) de la direction générale des Douanes.

F. O. /APS

Par Farid O.

«**D**ès qu'on parle de l'OMC il y a des gens qui ont peur de l'ouverture, mais personne ne va brader la production nationale et l'économie nationale», a assuré le ministre lors de la cérémonie du trophée export 2013 revenu à la SARL Laiterie Soummam. Lors de l'évènement organisé par World Trade Center Algeria (WTCA), le ministre a ajouté que «des entreprises algériennes arrivent à concurrencer les grandes firmes mondiales et que si en Algérie, nous ne parlons que des hydrocarbures, il y a des entreprises qui arrivent à exporter

même si ce n'est qu'à un taux de 3% malgré la bureaucratie et d'autres problèmes». «Des sociétés exportent dans des domaines où il y a une concurrence féroce et elles arrivent à gagner des marchés. Mais si le produit n'est pas bon, il n'est pas exportable malgré les aides de l'Etat. Le gouvernement et le ministère du Commerce sont à l'entière disposition des exportateurs pour les aider», a dit M. Benyouènes. «Nous avons un fonds d'aide spécial et nous allons présenter un amendement pour élargir ses domaines (d'intervention) et financer les expositions et les études pour le marché international», a-t-il dit. «On ne peut pas tout exporter mais il y a des avan-

tages comparatifs à exploiter et c'est le rôle de l'Etat d'aider les sociétés pour réduire les importations en appui à la politique de substitution aux importations», a-t-il ajouté. «Le consommateur algérien a une exigence de qualité. Les entreprises algériennes qui veulent vendre sur le marché doivent proposer une qualité (des produits) qui approche les standards internationaux», a-t-il souligné. Pour la mise sur le marché des produits locaux, «il faut que la qualité soit approchant du produit qu'on importe, que le prix le soit également et que le produit soit largement disponible. Sinon on ne peut pas fermer la porte aux importations», a indiqué le ministre. De son

Partenariat Algérie-Allemagne

Accord pour un marché de centrales photovoltaïques

Un accord préliminaire a été signé jeudi à Alger entre la société Aurès Solaire basée à Batna et la société allemande du groupe Eurosol pour le développement du marché des unités clé en main de centrales photovoltaïques. L'accord signé par les responsables des deux compagnies, respectivement Hocine Nouacer et Mathias Brinz, stipule que la société allemande participera à la réalisation des «ambitions d'Aurès Solaire pour le développement du marché des unités clé en main de centrales photovoltaïques», indique un communiqué distribué à l'issue

de la cérémonie de signature. Selon l'accord signé en marge du Salon de l'électronique et de l'électricité, organisé par RH International Communication du 10 au 13 juin sous le haut patronage du ministère de l'Industrie et des Mines, ces centrales sont d'une capacité de 2 KWS à plus de 20 MW. Ces centrales sont des kits solaires de pompage «répondant aux applications résidentielles et industrielles ainsi qu'agricoles alimentées en autoconsommation ou en formule hybride». «Dans ce large programme à horizon multiple, la société allemande du groupe Eurosol s'engage à

assurer le transfert de technologie nécessaire à l'autonomie du savoir-faire des équipes formées et opérant à Batna», poursuit le communiqué. La société s'engage aussi à la garantie «de la pleine maîtrise, à terme, de toutes les applications associées dont la formation, la mise en route, l'entretien et la maintenance des futures centrales réalisées sur l'ensemble du territoire national». Aurès Solaire a déjà bénéficié d'un transfert de technologie avec Vincent Industrie, société française dans la technologie solaire.

Gacem N. /APS

Demande mondiale de brut pour 2014

L'OPEP maintient inchangées ses prévisions

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) continue de tabler sur une hausse de la demande mondiale de brut pour 2014, maintenant ainsi ses prévisions et prévoyant une augmentation de 1,14 million de barils par jour (mbj) par rapport à 2013. Le rapport intervient au lendemain de la réunion ministérielle de l'Opep qui s'est tenue à Vienne. L'organisation a opté pour un statu quo en maintenant son plafond de production à 30 mbj et en prolongeant le mandat de son secrétaire général, le Libyen Abdallah El-Badri, jusqu'à la mi-2015. L'organisation de douze pays, qui pompe environ un tiers

du pétrole mondial, prévoit pour cette année une demande mondiale de brut de 91,14 mbj, un chiffre stable par rapport à sa précédente prévision de mai (91,15 mbj). Pour 2013, l'Opep évoque une demande mondiale de brut de 90,01 mbj, un chiffre identique au rapport de mai. La demande devrait ainsi croître de 1,26% entre 2013 et 2014. Cette croissance sera une nouvelle fois soutenue par les pays émergents, tandis que la demande des pays riches de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) devrait se contracter de 0,10 mbj. L'Opep a également maintenu

ses prévisions de croissance économique mondiale à 3,4%. La croissance des pays de l'OCDE devrait s'élever à 2,0%, avec un moteur américain (+2,4%) plus robuste que la zone euro (+1,0%). «Les récentes données confirment la tendance vers une amélioration, mais fragile, de la croissance en zone euro», a indiqué l'Opep dans son rapport. La consommation de pétrole devrait décliner pour la 4^e année consécutive en Europe de 0,17 mbj, contre une contraction de 0,18 mbj en 2013. En revanche, la demande américaine devrait croître cette année de 0,16 million de barils par jour.

Hind F.

Téléphonie mobile Le chiffre d'affaires de Mobilis augmente

LE CHIFFRE d'affaires de l'opérateur de téléphonie mobile Mobilis a augmenté, de janvier à la fin mai 2014, de 22% par rapport à la même période de l'année dernière, a annoncé jeudi à Alger le P-DG de l'opérateur, Saâd Damma. Lors d'une conférence de presse, M. Damma a souligné que le nombre d'abonnés a augmenté également de 18%, le nombre de nouveaux clients étant passé, de janvier à fin mai, à 2 580 000, ajoutant que Mobilis a investi plus de 10 milliards de DA dans le réseau technique et la 3G durant les cinq premiers mois de l'année en cours. Les investissements de l'entreprise ont concerné le réseau de vente de plus de 16 nouvelles agences commerciales au niveau national pour se rapprocher davantage des clients, la création de nouveaux postes d'emploi et l'ouverture de deux nouveaux espaces pour les abonnés, a indiqué le responsable, ajoutant que six autres espaces sont en cours de réalisation. Concernant les points de vente, M. Damma a souligné que 11 500 points de vente clients et plus de 90 000 autres destinés aux abonnés ont été réhabilités. Pour l'année 2013, tous les rapports de l'exercice financier ont été adoptés, rappelant que Mobilis a enregistré la plus importante progression de 27% par rapport aux autres opérateurs. Par ailleurs, M. Damma a déploré les «graves» infractions des procédures juridiques et les décrets d'exploitation de la 3G dans le marché algérien, estimant qu'elles «ne reflètent pas le professionnalisme et ne visent pas à créer une concurrence loyale». Il a appelé les autorités compétentes à «prendre les mesures nécessaires pour mettre fin à ces infractions».

R.E.

Les deux phénomènes prennent de l'ampleur en Algérie

Observatoires sur la drogue et le suicide, urgence signalée

■ «L'urgence est bien réelle car le cannabis, les psychotropes, l'héroïne, la cocaïne et le crack représentent la palette de drogues que l'on retrouve en Algérie et qui sont donc consommées, prouvant ainsi l'évolution très alarmante du trafic de ces substances dans la société».

Par Farid O.

La mise en place d'observatoires nationaux sur l'addiction à la drogue et sur le suicide est devenue plus que nécessaire pour définir la vraie ampleur de ces deux phénomènes en Algérie, a indiqué, jeudi soir à Oran, le président de la Société franco-algérienne de psychiatrie (SFAP). «La mise en place d'un observatoire national pour l'addiction à la drogue, en premier lieu, s'avère actuellement comme la plus importante décision à prendre, en raison de l'ampleur de ce fléau qui touche de plus en plus la frange des enfants», a déclaré Taleb Mohamed, en marge de la cérémonie d'ouverture du 7^e congrès de la SFAP.

«L'urgence est bien réelle car le cannabis, les psychotropes, l'héroïne, la cocaïne et le crack représentent la palette de drogues que l'on retrouve en Algérie et qui sont donc consommées, prouvant ainsi l'évolution très alarmante du trafic de ces substances dans la société», a souligné l'intervenant.

«Dans le passé, la consommation de drogue était tout à fait



Ph. /Le Jour.

un phénomène marginal en Algérie. Cela a évolué d'une manière vertigineuse et c'est devenu un problème de santé publique», a relevé le P^r Taleb.

«Outre les statistiques de l'Office national de lutte contre la drogue (ONLCD) qui concernent principalement les saisies de drogues, l'Algérie ne dispose pas actuellement d'informations et statistiques fiables sur la

consommation, l'addiction et ses causes, et surtout sur la psychologie des gens qui se droguent, telles sont les raisons pour lesquelles nous avons plaidé pour la création de cet observatoire», dira ce spécialiste.

La création d'un observatoire sur le suicide est aussi importante, selon le même interlocuteur qui a souligné que cette recommandation a bel et bien été faite

depuis 2 ans lors d'un congrès.

«Nous avons sollicité les pouvoirs publics pour qu'il y ait un observatoire sur le suicide car beaucoup s'interrogent, médias, chercheurs, médecins sur son ampleur, et à l'heure actuelle nous n'avons pas de preuves ou d'éléments suffisants pour répondre à ces interrogations», a-t-il ajouté.

La mise en place de ces deux organes aura pour mission de recueillir toutes les données relatives à ces phénomènes pour les mettre à la disposition de la communauté scientifique afin de mieux comprendre et expliquer ce phénomène qualifié de «véritable problème de santé publique», a-t-il précisé.

«Il faut mettre en place ces deux observatoires qui constitueront une base de données sur l'addiction à la drogue et les suicides et les tentatives de suicides à partir des statistiques et informations détenues par les différents organismes», a-t-il expliqué.

Pour cet expert, l'apparition de ces deux phénomènes en Algérie comme préoccupation de santé publique est plus ou moins récente. Il reste encore

difficile d'en évaluer l'ampleur sans organes spécifiques et spécialisés.

A cet effet, il a souligné la nécessité de mettre en place des équipes pluridisciplinaires pour étudier ces deux problèmes, et de lancer des filières en addictologie et en suicidologie dans les cursus de la formation médicale.

Le P^r Taleb a mis en exergue l'importance de la prévention, estimant que la création de l'Office national de lutte contre la drogue a été une démarche primordiale dans ses volets de lutte et de répression, «mais restent les volets médical et scientifique qui doivent être pris en charge», a-t-il indiqué.

Le 7^e congrès de la SFAP, organisé sous le thème «Psychiatrie, société et développement», connaît la participation de plus de 200 spécialistes parmi lesquels une cinquantaine de psychiatres français.

Plus d'une soixantaine de conférences seront animées par des experts algériens et étrangers durant les deux jours du congrès et auront pour thèmes «Santé mentale ou santé sociale», «Vécus psychologiques des femmes infertiles», «Le vécu traumatique du viol chez la femme algérienne», «La kafala, entre bienfaits et méfaits». Un hommage particulier sera rendu au professeur Mahfoud Boucebc. Le thème de ce congrès a été extrait du titre de l'un de ses ouvrages paru en 1979.

F. O. /APS

Eradication de l'habitat précaire

Près de 600 familles relogées à Sétif

Un total de 579 familles résidant dans un bidonville à Ain Trick, près de Sétif, ont été relogées jeudi dans des appartements neufs, dans le cadre d'une vaste opération d'éradication de l'habitat précaire devant toucher 2 000 familles dans cette wilaya. Supervisée par les autorités locales de wilaya, l'opération s'est déroulée dans une ambiance de joie, marquée par les youyous des femmes, tout heureuses de pouvoir quitter ce bidonville, apparut-il y a une quinzaine d'années à Ain Trick, pour des logements décents.

Des camions ont été mobilisés par plusieurs communes de la wilaya pour assurer le déménagement des familles concernées vers leurs nouveaux logements, construits sur les sites d'Ain Romane et d'El Anasser, à l'est de Sétif. Les baraquements évacués ont été démolis par des engins de la commune de Sétif aussitôt après le départ de leurs occupants, a-t-on constaté.

Le wali de Sétif, Mohamed Bouderbali, inscrivant l'opération dans le cadre d'un «important» programme de résorption de l'habitat précaire dans toute la wilaya, a affir-

mé que d'autres opérations de relogement seront effectuées «avant et durant le mois du ramadhan». Pas moins de 16 000 habitations précaires et insalubres ont été recensées par la direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction (DUAC) à travers les principales agglomérations de la wilaya. Le directeur de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) a rappelé que 2 000 logements sont en cours de réalisation dans le cadre de l'éradication de ce type d'habitat insalubre.

Saci B.

Banques du sang

Nécessité de renouveler le stock

La Fédération algérienne des donneurs de sang (FADS) a appelé les citoyens algériens à donner leur sang pour alimenter, constamment, les banques du sang au profit des malades.

A l'occasion de la Journée mondiale du donneur de sang, le président de la FADS, Keddour Gherbi, a appelé les citoyens à se diriger vers les établissements hospitaliers pour donner leur sang, sachant que le sang a une période de conservation limitée et par conséquent il est important de renouveler le stock.

M. Gherbi a, à ce propos, indiqué que le donneur de sang se fait, par la même occasion, établir un bilan gratuit et une carte

de groupage. Il a ajouté que dans la mesure où il est constaté, après analyse, que le donneur est atteint d'une maladie, il sera orienté vers des structures de soins pour d'autres examens.

S'agissant des personnes craintives, le président de la FADS a rappelé que le matériel est à usage unique, stérilisé et que le sang donné est rapidement renouvelé par l'organisme.

Le même intervenant a aussi souligné qu'il était important de sensibiliser les citoyens au don du sang régulier et non pas seulement à l'occasion de la Journée mondiale du donneur de sang, faisant remarquer que la femme peut faire ce geste trois

fois par an, tandis que l'homme quatre fois.

Les conditions requises pour le don du sang sont, de prime à bord, d'être en bonne santé, d'avoir entre 18 et 65 ans et de passer une visite médicale auparavant.

Les personnes ayant donné leur sang ne doivent pas être libérées immédiatement après le prélèvement, mais doivent se reposer et s'alimenter, a-t-il ajouté. Pour ce qui est des receveurs, M. Gherbi a précisé que le sang était destiné, principalement, aux hémophiles, aux thalassémiques, aux malades atteints de cancer, aux parturientes en cas d'hémorragie et aux accidentés

de la route. Par ailleurs, le président de la FADS a appelé les structures d'accueil, chargées du prélèvement, à l'amélioration de la qualité de service, en mettant à l'aise le donneur et par l'octroi d'une bonne collation.

Concernant les cliniques privées facturant les transfusions sanguines, le même responsable a rappelé que le sang était acquis gratuitement auprès des structures publiques et qu'elles ne devaient donc pas facturer cet acte médical.

La Journée mondiale du donneur de sang est célébrée le 14 juin de chaque année.

Fazia T.

Batna Annulation du concours d'accès à la formation d'aides-soignants

LE MINISTÈRE de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière a décidé

«d'annuler» les résultats du concours de formation et de recrutement d'aides-soignants dans la wilaya de Batna, a indiqué jeudi à l'APS le responsable de la communication au ministère, Slim Belkessam. Cette décision a été prise au regard du «nombre par trop élevé de recours» déposés à la suite de la publication de la liste des candidats reçus, a ajouté ce responsable, en marge d'une visite d'inspection du ministre de la Santé, Abdelmalek Boudiaf, à Batna. M. Belkessam a ajouté que le concours en question devra être organisé de nouveau à l'intention des mêmes inscrits «dans les 10 jours qui suivent».

R. S.

La Nasa s'apprête à le lancer Un satellite pour mesurer le CO2 dans l'atmosphère

LE SATELLITE permettra de fournir une image plus complète et plus globale des émissions humaines et naturelles de CO2 ainsi que des puits de carbone comme les océans et les forêts qui absorbent et capturent ce gaz.

L'agence spatiale américaine (Nasa) envisage de lancer le 1^{er} juillet son premier satellite dédié à la mesure des niveaux de dioxyde de carbone (CO2) dans l'atmosphère, le principal gaz à effet de serre qui joue un rôle clé dans le climat. Ce gaz a atteint son niveau le plus élevé depuis au moins 800.000 ans. Le satellite, Orbiting Carbon Observatory-2 (OCO-2), est très similaire à l'OCO-1, détruit lors de son lancement en février 2009. Il permettra de fournir une image plus complète et plus globale des émissions humaines et naturelles de CO2 ainsi que des puits de carbone comme les océans et les forêts qui absorbent et capturent ce gaz. «Le dioxyde de carbone dans l'atmosphère joue un rôle essentiel dans l'équilibre énergétique de notre planète et est un facteur-clé pour comprendre comment notre climat change», explique Michael Freilich, directeur de la division science de la Terre de la Nasa.

«Avec la mission OCO-2, la Nasa va apporter une contribution importante aux nouvelles observations du globe pour relever le défi scientifique d'une meilleure compréhension de notre planète et de son devenir», ajoute-t-il dans un communiqué.

Le satellite OCO-2 sera lancé par une fusée Delta 2 de la société United Launch Alliance depuis la base aérienne de Vandenberg, en Californie, pour être placé sur une orbite presque polaire à 705 kilomètres d'altitude. Il deviendra le principal observatoire d'une flotte de cinq autres satellites internationaux qui tournera autour de la Terre toutes les 99 minutes pour effectuer un ensemble d'observations quasi simultanées. OCO-2, dont la mission doit durer au moins deux ans, effectuera des mesures d'échantillons des sources d'émission de CO2 et des puits de carbone sur l'ensemble du globe pour permettre aux scientifiques de mieux étudier les changements qu'avec les données actuelles. Les mesures des niveaux de CO2 qui seront effectués par OCO-2 seront combinées aux données fournies par des stations d'observation terrestres, des avions et d'autres satellites, précise la Nasa.

Nawel O. /APS

Boumerdès

Salon de l'environnement et des clubs verts

■ Près de 200 jeunes, représentant différents établissements de jeunesse, de clubs verts ainsi que d'associations dédiées à la protection de l'environnement, prennent part à cet événement national de 4 jours, abrité par la salle omnisports de la ville de Boumerdès.



Ph. /D. R.

Par Lotfi Y.

Le 4^e Salon national de l'environnement et des clubs verts des jeunes se tiendra, à partir de dimanche prochain, à Boumerdès, sous le signe «Notre avenir dans la préservation de notre environnement», avec la participation de 43 wilayas du pays, apprend-on jeudi, auprès du directeur de l'Office des établissements de jeunes (Odej) de la wilaya.

Près de 200 jeunes, représentant différents établissements de jeunesse, de clubs verts ainsi

que d'associations dédiées à la protection de l'environnement, prennent part à cet événement national de 4 jours, abrité par la salle omnisports de la ville de Boumerdès, a indiqué Mohamed Kara dans un point de presse animé à l'occasion.

Les participants ont été qualifiés à l'issue des éliminatoires locales organisées, au niveau de différentes wilayas, depuis le début de l'année en cours, a-t-il ajouté.

La manifestation prévoit diverses activités sensibilisatrices et culturelles, dont des expositions qui mettront en

exergue différentes innovations et créations réalisées par des jeunes adhérents à des clubs et associations environnementales du pays.

Des conférences thématiques, axées principalement sur la protection de l'environnement et la gestion des déchets ménagers, sont également portées au programme de ce Salon dont les participants bénéficieront de visites guidées vers la station d'épuration des eaux usées de Boumerdès, le barrage Keddara et différents sites historiques et touristiques de la région.

Des concours du meilleur

dessin d'enfant, du meilleur film documentaire, de la meilleure photo et du meilleur stand sur le thème du Salon sont aussi prévus durant cette manifestation dont les lauréats seront récompensés lors de la cérémonie de clôture. «Ces activités participent à l'ancrage de la valeur de préservation du milieu et de l'environnement chez l'enfant et le jeune, ainsi qu'à l'échange d'expériences et la présentation des projets réalisés, en la matière, grâce à un financement du ministère de tutelle», a estimé la source.

L. Y.

Urbanisme

Vers un système de construction adapté aux spécificités des régions

La nécessité d'adopter un système de construction compatible aux spécificités de chaque région a été mise en exergue, jeudi à Ouargla, par le directeur général de l'urbanisme et de l'architecture au ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Seddik Hammache.

Présidant une journée technique régionale sur les spécificités urbanistiques, architecturales et techniques, applicables aux constructions dans le Sud, M.Hammache a mis l'accent sur l'importance d'adopter un système adapté aux spécificités de chaque région, dans les programmes d'habitat et des équipements publics, englobant les différents genres de travaux (réalisation, rénovation et extension).

Il a mis en exergue également les principes généraux des spécificités à tenir en compte dans les cahiers des charges relatifs aux constructions locales, conformément au décret exécutif n° 14/27 du février 2014.

M. Hammache a affirmé, dans le même contexte, que les collectivités locales concernées par les dispositions du présent décret sont tenues de respecter dans leurs plans d'aménagement les spécificités urbanistiques, architecturales et techniques applicables à leurs constructions.

De son côté, le directeur général du Centre National d'Etudes et de Recherches Intégrées du Bâtiment (Cnerib) a insisté, dans son intervention, sur l'utilisation du sys-

tème de construction dit de «maçonnerie porteuse chaînée» à base de matériaux locaux (pierre, sable et plâtre) dans la construction.

Ce système offre des avantages économiques, notamment la réduction des coûts des projets et une meilleure intégration à l'environnement local.

Les dispositions techniques de constructions, en fonction du climat, ainsi que l'usage des sols, l'organisation du cadre bâti et les aspects de construction, ont été également débattus en ateliers.

Cette journée technique régionale, consacrée aux wilayas de Ouargla et Ghardaïa,

s'inscrit dans le cadre d'une série de rencontres régionales à travers les wilayas de Ouargla, Biskra, Béchar et Tamanrasset, selon les organisateurs.

Ouverte par le wali de Ouargla, la rencontre s'est déroulée en présence des directeurs de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction (DUAC), des directeurs de l'habitat, et des membres du Conseil local de l'Ordre des architectes. Des représentants des Assemblées populaires communales, des Directions de la réglementation et des affaires générales, et des bureaux d'études des wilayas de Ouargla et Ghardaïa ont aussi participé à la rencontre.

Ryad L.

Mila

Réception prochaine de la Maison de l'environnement

LES TRAVAUX de réalisation d'une Maison de l'environnement, à l'entrée sud de la ville de Mila, sont complètement achevés et sa réception est prévue dans trois mois, a-t-on indiqué mercredi, en marge d'une visite d'inspection de ce projet par le wali, Abderrahmane Kaddid. D'un coût de 80 millions de dinars, cet équipement qui dispose de galeries d'exposition et de plusieurs salles et bureaux répartis sur ses deux niveaux «ouvrira ses portes dans trois mois, après son équipement et la désignation de son personnel», a indiqué la directrice de l'environnement, M^{me} Feriel Bencherif.

Cet équipement accueillera notamment les activités des associations et des clubs verts activant dans la wilaya de Mila, a souligné la même responsable.

Le wali a appelé, à cette occasion, à faire de cette Maison de l'environnement un «espace de diffusion de la culture écologique dans cette wilaya qui recèle d'importantes potentialités écologiques et touristiques dont le barrage géant de Beni-Haroun».

Cet édifice vient s'ajouter à la bibliothèque de la wilaya et au Centre culturel islamique, récemment réceptionnés à Mila.

Kader C.

«Le projet doit être livré dans les délais impartis», selon le ministre

La pénétrante entre Béjaïa et Ahnif accuse beaucoup de retard

■ Le projet, engagé concrètement en décembre 2013, a dû patiner en effet en raison des oppositions manifestées contre le montant des indemnités ou les difficultés à mettre en place les bases de vie requises dont les contraintes sont quasiment levées, a indiqué le ministre.

Par Kamel L./APS



Le ministre des Travaux publics, Abdelkader Kadi, a insisté, jeudi au cours de sa visite dans la wilaya de Béjaïa, sur l'impérative nécessité de livrer, dans les délais impartis, la pénétrante autoroutière devant relier le port de Béjaïa à Ahnif

(Bouira) sur une distance de 100 km. «Le chantier a gagné en cadence. Il faut aller encore plus vite pour rattraper le temps perdu et livrer le projet dans les délais», a souligné le ministre, qui a lancé un appel aux riverains et aux particuliers touchés par le tracé de

cette voie rapide de prêter main-forte, en facilitant le déroulement des travaux. Le projet, engagé concrètement en décembre 2013, a dû patiner en effet en raison des oppositions manifestées contre le montant des indemnités ou les difficultés à mettre

en place les bases de vie requises dont les contraintes sont quasiment levées, a indiqué le ministre.

En effet, en quelques semaines, plus de 30 km linéaire de la pénétrante ont été libérés et les travaux semblent soumis à

un régime plus vigoureux et plus rapide, laissant augurer une promesse de rattraper les retards déjà accusés.

Le ministre a subordonné, au demeurant, le lancement du dédoublement de la RN26, reliant Béjaïa à Bouira sur un tracé parallèle, à l'achèvement en partie de cet axe autoroutier, de sorte, a-t-il dit, «à pouvoir basculer progressivement le trafic de celle-ci, littéralement congestionnée, vers les tronçons achevés de la nouvelle voie.

«La RN26 connaît une circulation dense. On ne va pas la congestionner davantage en lui infligeant d'autres contraintes», a relevé M. Kadi qui, au cours de cette visite, a passé en revue d'autres projets en réalisation, notamment l'échangeur des 4 chemins, la modernisation d'un tronçon de la RN43 (Béjaïa-Jijel) ainsi que l'évitement de la ville de Kherrata, livrable entièrement dès cet été. **K L./APS**

Oued Tlélat (Oran)

Relogement de 400 familles de Sidi El Houari

Plus de 400 familles occupant des habitations précaires à haï (quartier) Sidi El Houari, sur les hauteurs d'Oran, seront relogées «très prochainement» à Oued Tlélat, a annoncé jeudi le chef de daïra. En marge d'un tirage au sort de positionnement des bénéficiaires de logements publics locatifs (LPL), organisé au palais des sports, Benamar Kies a indiqué à l'APS que cette opération de relogement des familles habitant dans les îlots de Bab El Hamra et DNC entre

dans le cadre du programme de résorption de l'habitat précaire (RHP). Les handicapés et les malades chroniques, exemptés de ce tirage au sort effectué en présence d'un huissier de justice, seront automatiquement affectés aux rez-de-chaussée des immeubles, a assuré le chef de daïra d'Oran. La mise à jour de l'opération de recensement des familles a eu lieu mercredi après-midi en présence des services de l'OPGI, de l'APC d'Oran, de la Protection civile et autres institu-

tions, avec la remise de convocations aux bénéficiaires, a indiqué une source communale. Le wali d'Oran, Abdelghani Zaalane, qui s'est rendu dans la matinée au niveau des sites d'habitation précaire de Bab El Hamra et DNC, a assuré les familles que l'opération de relogement «se fera dans les tout prochains jours». La commission d'attribution des logements a tenu, cet après-midi au siège de la wilaya, une réunion pour décider de la date de relogement, a-t-on indiqué de source communale.

Selon un communiqué de la wilaya, il a été procédé jeudi à l'établissement d'une nouvelle liste de 366 bénéficiaires de logements publics locatifs répartis à travers le territoire de la wilaya.

Cette liste concerne deux quotas de logements de type public locatif qui sont achevés, l'un de 100 unités au niveau de Hassi Ben Okba, commune relevant de la daïra de Bir El Djir, à l'est d'Oran, et l'autre de 266 unités à Ain El Karma (Boutléflis) à l'ouest d'Oran.

Houari T.

Saison estivale à Annaba Un défilé de jeunes pour l'ouverture

DES DÉFILÉS de jeunes, à leur tête des louveteaux des Scouts musulmans algériens (SMA) ont marqué, jeudi après-midi sur la plage Rizi-Omar d'Annaba, la cérémonie d'ouverture officielle de la saison estivale, a-t-on constaté. La procession, riche en couleurs et en sonorités, a su créer une ambiance de fête grâce à de multiples tableaux artistiques agrémentés de chants, de danses et d'exercices sportifs, souvent improvisés sur place. Parallèlement à ce défilé très apprécié par les estivants, déjà très nombreux sur le littoral annabi, une exposition illustrant le travail de plusieurs associations artistiques et sportives a été inaugurée par le wali, Mohamed-Mounib Sandid. Un gala artistique devait être organisé en soirée sur la plage d'Ain Achir, pour cette même occasion, avec la participation des chanteurs Salim Refas, un chanteur local du Malouf, et cheb Zinou, dans le style moderne. La cérémonie d'ouverture de la saison estivale a été organisée avec le concours des directions de la culture et du tourisme. **O. B.**

Ferme d'élevage de poissons d'eau douce à Ain Defla

Les travaux d'aménagement sont à un stade avancé

Les travaux d'aménagement de la ferme-pilote d'élevage de poissons d'eau douce du barrage Harreza, commune de Djellida (Ain Defla), lancés il y a quelque mois, ont atteint un taux d'avancement de près de 80%, a-t-on appris jeudi auprès de la Direction de la pêche et des ressources halieutiques.

Une commission de la Direction de la pêche et des ressources halieutiques de la wilaya se rend, une fois par semaine, à la ferme-pilote en vue de suivre l'évolution des travaux de réalisation de ce projet, a indiqué la même source, faisant état d'un taux d'avancement des travaux d'aménagement

de la retenue supérieure, destinée à l'ensemencement des alevins, de l'ordre de 90%.

Le ministère de tutelle a insisté sur l'impératif respect de l'écosystème lors de la réalisation des travaux et par ricochet le respect de l'environnement, a précisé la même source, signalant que certaines constructions sont exclusivement réalisées en bois. Une fois opérationnel, ce projet, qui dépend du Centre national de recherche et de développement de l'aquaculture de Bou Ismaïl (Tipasa), assurera une production annuelle de 5 tonnes de poissons, 50 tonnes d'aliments de poissons, 10 millions d'alevins multi espèces,

outre la création de nombreux postes d'emploi directs et indirects, a souligné la même source.

La quantité de poissons produite permettra ainsi l'approvisionnement des barrages de la wilaya d'Ain Defla, ainsi que ceux de certaines wilayas limitrophes, a-t-on ajouté de même source.

Relevant que le projet est d'«envergure nationale», la même source a fait remarquer que la future ferme-pilote d'élevage de poissons d'eau douce du barrage Harreza contribuera à la création de richesses et à assurer la sécurité alimentaire.

Said F.

Protection civile à Jijel Campagne contre les feux de forêt et les dangers de la mer

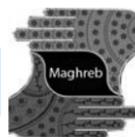
UNE CAMPAGNE de sensibilisation aux risques des feux de forêt et aux périls de la mer a été lancée, jeudi à Jijel, par la direction de wilaya de la Protection civile.

Initiée dans le cadre de la saison estivale, cette opération vise à sensibiliser aux dangers mortels pouvant naître lors des baignades sur les plages non surveillées ou non autorisées, dans les oueds, les mares et tout autre plan d'eau, a indiqué le chargé de la communication de la Protection civile. S'agissant de la campagne de prévention des feux de forêt, dont le coup d'envoi a été donné depuis la commune de Ziana Mansouriah (ouest), les responsables de la Protection civile, assistés de ceux des Forêts et des services agricoles, ont mis l'accent sur la nécessité pour les riverains de faire montre de vigilance pour préserver le patrimoine forestier, sujet, chaque été, à des feux ravageurs.

Le programme d'action qui comporte également des journées «portes ouvertes» dans l'ensemble des unités opérationnelles de la Protection civile le touchera toutes les communes de la wilaya.

Des sorties de proximité auprès des citoyens et des riverains des aires forestières seront également effectuées par des brigades mixtes, dans le cadre de cette opération pour laquelle les collectivités locales sont mises à contribution, a-t-on précisé.

R. R.



Maroc

«New York Times» critique les réformes «cosmétiques» de Mohammed VI

■ Le quotidien américain «New York Times» a fait un constat négatif sur les réformes politiques telles que menées par le roi. «Le roi du Maroc tarde à tenir ses engagements pour la démocratie», a titré le journal américain dans son édition de jeudi, en citant les témoignages de militants et de journalistes marocains ainsi que des ONG internationales des droits de l'homme.

Par Tahar F./APS

L'auteur de l'article signale que «les tensions augmentent au Maroc» et observe que «les militants et les journalistes marocains pro-démocratie font, de plus en plus, face à la répression alors que le gouvernement tente de dompter une opposition enhardie par les révolutions arabes de 2011».

Rappelant le mouvement de révolte et la montée du mécontentement des Marocains depuis 2011 ainsi que les promesses de réformes faites par le roi avec,

notamment, l'introduction d'une nouvelle Constitution, le journal américain note que d'aucuns affirment que «les changements de Mohammed VI sont purement cosmétiques». A ce propos, il cite notamment la Haute commissaire de l'ONU aux droits de l'Homme, M^{me} Navi Pillay, qui a déclaré, à l'issue de sa visite récente au Maroc, qu'il y a dans ce pays «un manque de volonté politique pour mener à bien les réformes promises, en particulier sur la question des droits de l'homme».

Le New York Times rappelle



Ph: DR Watch pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, qui souligne que les autorités marocaines «continuent d'arrêter et d'emprisonner les manifestants et les dissidents sur la base d'accusations forgées de toutes pièces, et de disperser violemment les manifestations pacifiques, en particulier au Sahara occidental» occupé par le Maroc. Pour le New York Times, «l'opposition marocaine s'est considérablement développée depuis le Mouvement du 20 février, reflétant la volonté croissante des Marocains de défier le gouvernement».

Dans ce sens, ce journal influent note que «le royaume marocain discrédite astucieusement les principales sources de l'opposition politique, désamorce efficacement la colère et la frustration de la plupart des Marocains, mais cette stratégie a ses limites». T. F./APS

aussi que M^{me} Pillay avait affirmé qu'un grand nombre de mesures de protection des droits de l'homme promises en vertu de la Constitution «ne se sont pas encore concrétisées pour le peuple marocain». Les militants des droits de l'homme, atteste ce

journal influent américain, considèrent que les réformes promises par le roi marocain ont été annoncées «en grande pompe» mais que «peu de changement» a été réalisé. Sur ce point, le quotidien cite Eric Goldstein, directeur de l'organisation Human Rights

Ould Khelifa :

«Pas de problème de règlement de comptes entre l'Algérie et le Maroc»

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mohamed Larbi Ould Khelifa, a affirmé mercredi qu'il n'y avait aucun problème entre l'Algérie et le Maroc lié à un «règlement de comptes» ou autre, et que le problème résidait entre le peuple sahraoui et les autorités marocaines.

«Il n'y a pas de problème ou de règlement de comptes entre l'Algérie et le Maroc. Le problème réside entre le peuple sahraoui et les autorités marocaines qui mènent la politique du fait accompli», a précisé M. Ould Khelifa dans une allocution prononcée dans le cadre d'une journée

d'évaluation de l'activité de la délégation parlementaire féminine des camps des réfugiés sahraouis, à l'occasion de la célébration de la Journée de la femme (8 mars 2014). M. Ould Khelifa a appelé les autorités marocaines «à revenir à la raison et à permettre au peuple sahraoui de décider de son sort loin de toute pression et sans que personne n'ait à parler pour lui». Il a mis en avant les efforts consentis par l'Algérie afin que le peuple sahraoui puisse concrétiser ses aspirations à l'autodétermination. Il a souligné, dans ce sens, que l'Algérie poursuivra «sans hésitation» ses efforts de soutien en

faveur du peuple sahraoui pour le «recouvrement de ses droits spoliés dont son droit à l'autodétermination». Ould Khelifa s'est dit convaincu que la lutte du peuple sahraoui est une lutte «pacifique» pour concrétiser son droit à l'autodétermination conformément aux chartes et décisions internationales.

Il a qualifié la politique d'annexion menée par le Maroc de «très dangereuse» au regard de la loi et des relations internationales.

Selon le président de l'APN, l'Algérie considère la question sahraouie comme une «question qui interpelle la conscience internationa-

le» et qui s'inspire de la Révolution algérienne.

Il a estimé que la politique du fait accompli que le Maroc veut imposer par «l'annexion ou la division, ne pourrait réussir et ne saurait être acceptée par l'opinion publique internationale ni dans les régions d'Afrique du Nord et du Maghreb arabe». «L'Algérie est convaincue que le peuple sahraoui triomphera, car sa cause est juste», a-t-il dit, soulignant que le «soutien matériel et moral de l'Algérie est dicté par le devoir de fraternité et de voisinage».

Hani Y.

Libye

L'ONU insiste sur le respect du calendrier des législatives

Le Secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, a affirmé jeudi qu'il continuait de suivre de près la situation en Libye, soulignant qu'il était très important que les élections législatives du 25 juin soient organisées selon le calendrier prévu et se déroulent de façon pacifique.

Le Secrétaire général «a réaffirmé l'importance du rôle de la Mission d'appui des Nations unies en Libye (MANUL) pour fournir une assistance technique dans l'édification et la réforme des institutions de l'Etat», a indiqué son porte-parole.

Le chef de l'ONU a également salué le travail de la MANUL dans les domaines des bons offices et de la facilitation du dialogue entre les parties prenantes pour faire

avancer le processus politique et de réconciliation dans le pays.

M. Ban encourage tous les Libyens «à rester engagés dans les efforts de recherche de solutions politiques qui prennent en compte les aspirations légitimes du peuple libyen», a déclaré le porte-parole du Secrétaire général.

Face aux difficultés d'établir un processus de dialogue politique inclusif, la MANUL a annoncé sa décision de repousser une réunion prévue les 18 et 19 juin entre les forces politiques du pays, afin de mener des consultations avec les parties prenantes pour donner plus de chances de succès à cette réunion. A rappeler que le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour

la Libye et chef de la MANUL, Tarek Mitri, avait indiqué lundi dernier devant le Conseil de sécurité qu'il allait convoquer prochainement une réunion qui est destinée à fixer des règles de conduite pour les acteurs politiques libyens, et ce, en raison de la persistance des tensions politiques et sécuritaires dans ce pays maghrébin. La crise dans laquelle est plongée la scène politique libyenne «fait peser une réelle menace» sur le processus de transition en Libye, avait alors mis en garde M. Mitri qui avait considéré que les enjeux sont élevés et qu'aucun effort ne sera épargné pour aider à empêcher la Libye de sombrer dans davantage d'instabilité et de violence.

Ali O.

Protection des droits de l'Homme au Sahara occidental Le Parlement catalan appelle à une intervention urgente

UNE DÉLÉGATION du Parlement catalan représentant quatre partis a appelé à une intervention «urgente» de l'ONU pour la protection des droits de l'Homme au Sahara occidental. La délégation parlementaire avait soumis mardi un rapport sur la situation des droits de l'Homme au Sahara occidental devant le Parlement régional de Catalogne, après une visite effectuée du 13 au 16 avril dernier à la ville d'El Ayoune occupée, a indiqué mercredi l'Agence de presse sahraouie (SPS). Dans son rapport, la délégation parlementaire a souligné la nécessité d'une intervention urgente de l'ONU, d'élargir les prérogatives de la Minurso au contrôle des droits de l'Homme et d'accélérer les préparatifs nécessaires à l'organisation d'un référendum d'autodétermination.

R. M.

Algérie-Tunisie Les entreprises algériennes face à des obstacles au niveau des douanes tunisiennes

«LES ENTREPRISES économiques algériennes rencontrent des obstacles multiformes au niveau des douanes tunisiennes, ce qui entrave l'accès des produits algériens aux marchés tunisiens, alors qu'un accord commercial préférentiel est entré en vigueur entre l'Algérie et la Tunisie», a déclaré mardi le directeur général de l'Agence algérienne pour la promotion du commerce extérieur, Khamnou Boukhalfa.

Dans une déclaration à l'APS, en marge de l'exposition des produits algériens à Tunis, M. Boukhalfa a souligné qu'une commission-mixte constituée dans le cadre de l'accord commercial préférentiel conclu entre les deux pays «doit entamer prochainement ses travaux» pour trouver les solutions aux problèmes que les entreprises algériennes rencontrent notamment au niveau des douanes tunisiennes.

Pour rappel, le directeur de l'Agence avait donné une conférence en marge de l'exposition algérienne au cours de laquelle il avait mis l'accent sur les opportunités offertes aux entreprises tunisiennes et algériennes dans les domaines de l'industrie, l'agriculture et des services, ce qui est de nature à contribuer à promouvoir les exportations et augmenter le volume des échanges commerciaux entre les deux pays.

Saïd F.



Terrorisme

Le Nigeria tenté par l'exemple du Sri Lanka pour lutter contre Boko Haram

■ L'armée nigérienne a indiqué jeudi qu'elle pourrait suivre l'exemple du Sri Lanka pour mettre fin à l'insurrection sanglante des islamistes de Boko Haram.

Par Ali O.

Une délégation de militaires sri-lankais, conduite par le chef d'état-major des armées, le général Jagath Jayasuriya, a rencontré à Abuja ses homologues nigériens pour un échange d'expériences.

Cette visite intervient à la suite de la rencontre mardi entre le président pakistanais Mamnoon Hussain et le président nigérien Goodluck Jonathan. Les deux chefs d'État se sont engagés à une plus grande coopération dans le secteur de la défense et du contre-terrorisme.

Le Sri Lanka, avec à la tête de son armée le général Jayasuriya, est venu à bout en mai 2009 d'une longue guerre (1972-2009) contre la guérilla tamoule qui se battait pour obtenir un territoire indépendant. Le conflit, selon des estimations de l'ONU a fait quelque 100 000 morts.

Mais l'armée a été accusée d'avoir tué 40 000 civils tamouls pendant les derniers jours de ce conflit et d'avoir commis des crimes de guerre, ce qu'elle a nié.

Selon un communiqué du quartier général la Défense du Nigeria, le général Jayasuriya a indiqué qu'il y avait des similitudes

dans la situation du Nigeria face à Boko Haram et du Sri Lanka au plus fort de la guerre contre les Tigres de libération de l'Eelam tamoul (LTTE).

Le chef d'état-major de l'armée nigérienne, le général Alex Badeh, a indiqué qu'ils avaient «examiné sérieusement l'expérience sri-lankaise contre l'insurrection dans l'optique d'identifier des points utiles à l'action du Nigeria dans sa bataille pour vaincre le terrorisme», poursuit le communiqué.

Il note que le Sri Lanka a été «applaudi pour avoir effectivement débarrassé son pays du terrorisme».

Au cours de la rencontre, les militaires sri-lankais ont expliqué que «tous les atouts de la nation» devaient être mis au service de la puissance militaire pour lutter contre le fléau du terrorisme», a déclaré le porte-parole nigérien des armées, Chris Olukolade.

«Ils ont suggéré que l'armée devait jouir du soutien du pays tout entier dans ses efforts contre le terrorisme», a-t-il ajouté.

L'armée nigérienne a été critiquée pour sa gestion de la lutte contre Boko Haram qui continue de frapper dans ses bastions du nord-est cinq ans après le début de l'insurrection.



Ph. > D. R.

Les groupes de défense des droits de l'homme l'accusent aussi d'atrocités, notamment des exécutions extra-judiciaires de personnes suspectées d'appartenir à Boko Haram, ainsi que de tortures et détentions arbitraires. L'état d'urgence est en vigueur dans trois États du nord-

est depuis mai 2013 mais Boko Haram y poursuit ses attaques, poussant des milliers de civils à fuir. Une des dernières et plus spectaculaires est l'enlèvement le 14 avril de plus de 200 lycéennes que les militaires n'ont toujours pas réussi à libérer.

A. O.



Points chauds Incident

Par Fouzia Mahmoudi

Il y a quelques jours de nombreux politiques français de droite comme de gauche accusaient les Le Pen de se livrer à une mise en scène pour mettre leur parti au-devant de la scène et pour s'attirer des voix. Mais après plus d'une semaine de brouille, le père et la fille semblent encore loin de la réconciliation. En effet, la semaine dernière Jean-Marie Le Pen, fondateur et président d'honneur du Front National, avait posté une vidéo dans laquelle il déclarait vouloir faire «une tournée» des artistes qui avaient critiqué le FN. Parmi ces artistes, Patrick Bruel dont la judéité a ausculté été mise en avant pour critiquer le terme «tournée» utilisé par Jean-Marie Le Pen. Or, cette fois-ci même sa fille s'est positionnée parmi ses détracteurs assurant que son père avait commis une «faute politique». Une assertion qui n'a pas été du goût du fondateur du parti frontiste qui a alors accusé sa fille de hurler avec les loups. Par ailleurs, Marine Le Pen a décidé de supprimer le «Journal de bord» vidéo de son père du site internet du FN. Une action que son père a estimé être une «injustice supplémentaire». Pour faire part de toutes ses préoccupations à la présidente du Front National, Le Pen père a décidé de lui envoyer une lettre ouverte dans laquelle il répond à ses critiques. Le président d'honneur du parti d'extrême droite n'hésite pas non plus à rappeler à Marine Le Pen certaines actions controversées. «Vous-même, n'avez-vous pas été mise en cause par votre déclaration sur 'l'occupation' de rues par des fidèles musulmans ou encore par votre présence à Vienne, à un bal, réputé 'nazi' par nos ennemis?», écrit-il en vouvoyant sa fille. «Vous estimez-vous donc fondée à sanctionner le fondateur et président d'honneur du Front National, en outre, député européen depuis 30 ans et brillamment réélu avec quatre colistiers?» ajoute Le Pen. Le député européen qualifie la dénonciation de ses propos de «campagne médiatique diffamatoire déclenchée par les sycophantes, chiens de chasse de l'antisémitisme». Il épingle Marine Le Pen, le député européen Louis Aliot et le député «mariniste» Gilbert Collard, les jugeant responsables de l'ampleur prise par l'affaire. «Cette dénonciation de mes propos est, hélas, banale et n'aurait pas pris d'ampleur (...) si cette calomnie odieuse n'avait été accréditée par les commentateurs maladroits d'un responsable FN et celui d'un député, qui n'est pas membre du Front national, tout en lui devant son élection, mais surtout par votre condamnation d'une 'faute politique'», écrit-il. «Vous me faites grief de n'avoir pas anticipé les éventuelles attaques dont je pouvais être l'objet, autrement dit, de ne pas m'être appliqué une censure préalable volontaire comme dans les pays totalitaires», ajoute-t-il. Jean-Marie Le Pen termine son courrier en réclamant à sa fille «la simple réparation d'un dommage injustifié (...) Dès lors, je considérerai dans l'intérêt commun que l'incident est clos». La présidente du Front national n'a pas réagi dans l'immédiat à l'appel de son père. Mais la création d'un lien sur le site officiel du parti renvoyant au blog personnel de Jean-Marie Le Pen, où figure son journal de bord pourrait constituer un compromis. Reste à savoir comment cet incident interne inédit sera perçu par les sympathisants de plus en plus nombreux du parti et si cela aura une quelconque incidence sur les prochains résultats électoraux du FN.

F. M.

Soudan Kerry inquiet du sort de la chrétienne condamnée à mort



Le secrétaire d'État américain John Kerry s'est dit jeudi toujours inquiet du sort de Meriam Yahia Ibrahim Ishag, condamnée au Soudan à 100 coups de fouet pour adultère et à mort par pendaison pour apostasie.

«Le Soudan adopte depuis longtemps un chemin tortueux, et du temps où j'étais encore sénateur j'ai souvent voyagé dans la région pour essayer de mieux comprendre. En tant que secrétaire d'État je reste engagé pour ce pays et son peuple. C'est l'une des raisons pour lesquelles nous sommes inquiets

des peines auxquelles a été condamnée Meriam Yahia Ibrahim Ishag», a indiqué John Kerry dans un communiqué.

«M^{me} Ishag est la mère de deux jeunes enfants. Elle et ses enfants devraient pouvoir se retrouver chez eux avec leur famille au lieu qu'elle soit emprisonnée pour apostasie», a ajouté M. Kerry. «J'appelle le gouvernement et la justice soudanaise à respecter le droit fondamental de M^{me} Ishag à la liberté et à exercer sa religion», a-t-il repris.

Dans ce même communiqué le secrétaire d'État demande aux

dirigeants soudanais d'abroger les lois qui sont contraires à la constitution provisoire de 2005 et à la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Née d'un père musulman, Meriam Yahia Ibrahim Ishag a été condamnée à mort le 15 mai par un tribunal cour pénale en vertu de la loi islamique en vigueur qui interdit les conversions. Cette Soudanaise de 27 ans a accouché fin mai d'une fille en prison.

Mariée à un chrétien et déjà mère d'un garçon de 20 mois, elle a également été condamnée à 100 coups de fouet pour «adultère» car, selon l'interprétation soudanaise de la charia, toute union entre une musulmane et un non-musulman est considérée comme un «adultère».

Son époux Daniel Wani est un ressortissant américain originaire du Soudan du Sud. Meriam Yahia Ibrahim Ishag a refusé d'abjurer sa foi chrétienne au profit de l'islam devant la cour qui l'a condamnée à mort.

Selon Amnesty International, M^{me} Ishag a été élevée en tant que chrétienne orthodoxe, la religion de sa mère, car son père était absent pendant son enfance.



Entretien avec le chanteur Mhenna Larbes

«La musique est un océan, on ne finit jamais d'apprendre»

■ L'étoile montante de la chanson kabyle moderne, Mhenna Larbes, s'apprête à mettre sur le marché un nouvel album, le 3^e de sa carrière artistique. Il sera édité par Dyla Music de Tarek Hachemane en Algérie. La sortie est prévue à la mi-juin. Dans cet entretien réalisé par téléphone depuis la France où il vit depuis plus d'une dizaine d'années, il nous parle de son nouveau produit. Écoutons-le.

Le Jour d'Algérie : Vous vous apprêtez à sortir un nouvel album, peut-on connaître le secret quant au choix de la période pour l'éditer ?

Mhenna Larbes : Pour le secret sur le choix de la période, je laisse mon producteur Tarik

Hachemane vous répondre. Je tiens à le saluer au passage ainsi que toute l'équipe Dyla Music. Il est bien placé pour le savoir.

Deux années après le dernier album, c'est le temps mis pour préparer votre produit ?

Bio-express :

MHENNA LARBES est un chanteur kabyle, natif d'Irehalene (Oued Aissi). Il est détenteur d'un Diplôme d'études universitaires appliquées (DEUA) en génie-mécanique de l'université Mouloud-Mammeri (Tizi-Ouzou). Il est influencé par les productions des maîtres de la chanson kabyle tels que le regretté Youcef Abdjaoui, cheikh El Hesnaoui Matoub Lounès et bien d'autres. Il s'est installé en France depuis 2001. En 2004, il édite son premier album intitulé «*Afroukh*» (l'oiseau), dans lequel il rend hommage à son idole «*Youcef Abdjaoui*». Huit ans s'écoulaient avant que Mhenna Larbes n'enregistre son 2^e album en 2012, riche en mélodies et en textes, à la hauteur de la chanson de fête kabyle. Il l'intitule «*Awid l'visa*» (donnes-moi le visa) pour traiter l'émigration, un sujet sensible et important pour les jeunes qui constituent l'essentiel de son public. Il a abordé d'autres thèmes du quotidien, dans un style folklorique adapté aux ambiances festives. Une autre particularité de l'album est ce fameux deuxième hommage à l'un des piliers de la chanson kabyle «*Youcef Abdjaoui*», en l'occurrence «*Lekhyal-im*» (ton ombre).

Exact. J'ai pris tout le temps, que je considère nécessaire, pour préparer cet album.

Pouvez-vous nous présenter l'album ?

L'album est intitulé «*Lalla's n tullas*» (la reine des femmes). Il est composé de six chansons, dont «*El wali*», «*Zine Aglayene*», «*Ah A Tiziri*», «*Tanekart*» et «*Agma akwessigh*» (hommage à Youcef Abdjaoui).

Vous intitulez votre nouvel album «Lalla's n tullas», pourquoi ce titre ?

J'ai choisi ce titre parce que c'est une histoire que j'ai vécue quand j'étais à la fac. Je me suis inspiré de ma jeunesse en rencontrant mes fans et les jeunes de ma région. Au fait, c'est une manière de faire un constat à ma manière.

Quelle est la nouveauté dans ce produit ou plutôt qu'est-ce qui le différencie des précédents albums ?

Vous savez la musique est un monde vaste et universel, plus on avance plus on apprend et ça ne finit pas. Elle est comme un océan.

Des galas pour la promotion



de votre nouvel album en France et en Algérie ?

Oui bien sûr. En France ça sera à partir de septembre prochain, soit juste après mon retour de vacances que je passerai en Algérie. Et durant mon séjour au pays, j'ai prévu quelques spectacles à Tizi-Ouzou et ailleurs.

D'autres projets ?

Actuellement je suis en plein tournage d'un clip que je compte éditer vers le début du mois de juillet prochain.

Un mot pour vos fans ?

Je tiens à remercier le fond du cœur tous mes fans en Algérie, en France et partout ailleurs où ils se trouvent. Je les remercie pour leurs messages de sympathie et d'encouragement. Je salue en particulier celles et ceux qui s'expriment sur ma page officielle sur le réseau social Facebook. Des messages qui me touchent et surtout me motivent à aller de l'avant dans mon travail artistique. Je les embrasse très fort. **Propos recueillis par Hamid Messir**

Théâtre amateur

La générale de «Choukhous Moutaqatiâa» présentée à Alger

La générale de la pièce de théâtre «*Choukhous Moutaqatiâa*» (Personnages croisés) a été présentée jeudi à Alger, au Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (TNA), dans un univers tragique qui a dépeint l'absence de communication dans une société où des trajectoires de vie se croisent dans l'indifférence et l'ignorance de l'autre.

Écrit et mis en scène par Hamid Gouri, le spectacle confronte cinq histoires indépendantes les unes des autres, mettant en valeur cinq personnages tourmentés chacun par une histoire singulière et dramatique qu'il a eu à subir. Le délabrement des lieux de culture, la marginalisation de l'élite intellectuelle, les espoirs perdus de l'artiste et l'aspiration à plus de liberté d'un journaliste accablé par l'incertitude, sont autant de symptômes

d'une société en détresse, traités dans une trame fragmentée avec comme seul dénominateur commun, l'adversité. Djahida Meslem, Louiza Habani, Zihra Lounis, Lyès Boulaâraf et Hichem Kihal (également assistant à la mise en scène), respectivement, l'ancienne journaliste, Antigone la révolutionnaire, Barbie l'étudiante aux mœurs légères, Baby, le terroriste repent et l'artiste amoureux de Shakespeare, ont porté le texte de manière fort brillante se donnant comme réplique de transition dans les dialogues, le désarroi, l'amertume et le désespoir.

Bien que rendues dans l'arabe classique ou le dialecte algérois, les différentes histoires se ressemblaient dans les tourments et le mal-être qu'elles véhiculaient, et ce, en dépit également – pour certaines d'entre elles – des appels faits à l'endroit

du théâtre universel. Ces derniers choix de l'auteur-metteur en scène sont motivés par la nécessité de montrer que tout est dans l'irrationnel, arguant que le manque de communication n'est pas le méfait des cultures ou de l'histoire, mais celui de l'individu dans sa profondeur quelles que soient son origine et son appartenance.

Les comédiens ont relativement bien incarné leurs personnages respectifs, chacun d'eux faisant part de sa détresse et son errance – sans pour autant se soucier des angoisses des autres – dans des échanges inscrits dans le théâtre de la cruauté pour la transmission de l'urgence. Le déchirement de la société a été répercuté dans la scénographie, signée Mohamed Laouadi, qui, dans un décor unique a su illustrer les préoccupations des protagonistes et leur

prédisposition à prendre des options suicidaires telles que défier les hautes mers dans leurs intentions de s'exiler.

La musique montée avec des extraits de chansons célèbres de différentes époques, faisait corps avec la sémantique des narrations et les complétait, allant de Seloua, diva de la chanson algérienne, pour évoquer la nostalgie des temps passés, la musique turque pour le rêve, Cheb Khaled et Souad Massi pour les contraintes des temps présents.

Le public, pas très nombreux mais attentionné, a pu apprécier le spectacle dont les conflits sont restés dans la réflexion, avec du résonnant par moments, pour appuyer les passages de la pièce qui lui semblaient pertinents.

Le spectacle «*Choukhous Moutaqatiâa*» est produit par la Coopérative culturelle et artis-

tique «*Port Said*», après «*El Falta*», «*El Kaïda Hlima*», «*Montserratô*» et «*Wazir ou Rabi K'bir*». **L. K.**

Rendez-vous culturels

Esplanade de Ryad El Feth
Jusqu'au 20 juin :

Festival international de la littérature et du livre de jeunesse.

Institut français d'Alger

Jusqu'au 15 juin :

Exposition «*L'architecture de Fernand Pouillon en Algérie*», de Myriam Maâchi-Maïza (sur les façades de l'Institut).

Jusqu'au 26 juin :

Installation vidéo «*Le corps manquant*», autour de la thématique du corps.

Jusqu'au 29 août :

Salon d'Été des Artistes Algériens.

Maison de la culture Ahmed-Aroua (Koléa, Tipasa)

Jusqu'au 15 juin à 14h :

3^e Journées nationales printanières du théâtre pour enfants.

Complexe culturel Abdelouaheb-Salim (Chenoua, Tipasa)

Galerie Dar El-Kenz

Jusqu'au 24 juin :

Exposition collective d'arts plastiques Regards croisés II, par les artistes Bettina Heinen-Ayach, Valentina Ghanem, Souhila Belbahar, Djahida Houadef, Assia Abdelmoumen, Djanet Dahel, Zohra Sellal, Safia Zoulid, Meriem Aït El Hara, Ferial Kouadria et Karima Sahraoui.

Mois de l'enfance

Seize films aux premières journées de dessins animés à Mascara

Seize films sont programmés au titre des premières journées des dessins animés qui se tiennent jusqu'au 26 juin à la maison de la culture «*Abi Ras Ennaciri*» de Mascara.

Organisé dans le cadre du mois de l'enfance, cette manifestation prévoit la projection,

quotidiennement, d'un film cartoon, en proposant des films célèbres déjà suivis par les enfants sur les écrans de la télévision dont «*Captain Madjed*», «*Les tortues Ninja*» et «*Le tigre masqué*».

Dans le hall de cet établissement culturel sont déposés des

feuilles, des crayons de couleurs et de la pâte à modeler pour permettre aux enfants de dessiner et de confectionner des objets tout au long de ces journées en les encourageant à la pratique artistique. Des livres de contes et des histoires en couleurs leur seront offerts.

Par ailleurs, des portes ouvertes sur les ateliers, organisées par la maison de la culture jusqu'au 19 juin, permettent au public de s'intéresser et de s'associer aux activités de dessin, de musique, de théâtre, de travaux manuels et de contes.

R. G.

Coup-franc direct



Je t'aime, moi non plus

Par Anouar M.

Encore une fois, le sélectionneur national a fait preuve d'un manque de finesse en montrant toute sa haine à l'égard de la presse algérienne et les représentants de cette dernière au Brésil et qui n'ont pas bénéficié des largesses de ce dernier ni du minimum de coopération. Ainsi, le coach des Verts a décidé encore une fois de fermer toutes les issues et d'isoler les joueurs dans une tour d'ivoire ne leur permettant pas de s'exprimer en leur refusant de se rendre à la zone mixte pour discuter avec les journalistes. Cette réaction bizarre a eu pour finalité d'emmener les journalistes à exprimer leur colère à l'égard de ce dernier qui se sont, pourtant, déplacé à des centaines de milliers de kilomètres pour donner les nouvelles fraîches aux millions de fans algériens qui attendent d'être informés sur leur équipe favorite. Halilhodzic semble furieux que la presse rapporte certaines vérités sur son avenir et celui de la sélection nationale. Il reproche aux gens des médias d'avoir révélé l'accord fait entre la FAF et le probable futur coach national, le Français, Gourcuff. Est-il raisonnable de faire de la rétention de l'information juste pour les beaux yeux du sélectionneur ? Ce dernier devrait savoir que le respect devrait être mutuel entre les deux parties et qu'il est de son devoir de faciliter leur tâche.

A. M.

Salués par le ministre Ghoul

Le 1^{er} groupe de supporteurs algériens quitte le pays

LE PREMIER contingent de supporteurs algériens, en partance au Brésil pour soutenir la sélection nationale de football au Mondial-2014 (12 juin-13 juillet), a quitté Alger hier à l'aube (03h15). Composé de 260 personnes, ce premier groupe de fans s'est envolé à destination de la ville de Belo Horizonte qu'il ralliera après 11 heures de vol environ. Vêtus de maillots de la sélection nationale et écharpes aux couleurs algériennes sur les épaules, les supporteurs ont embarqué de l'aéroport international Houari-Boumediene, salués par le ministre des Transports, Amar Ghoul, et des représentants de la direction générale de la sûreté nationale (DGSN), venus les encourager. Des cadres de la DGSN sont également du voyage au Brésil pour l'accompagnement des supporteurs et

l'encadrement de la sélection algérienne au cours de son séjour au Brésil (12 juin-13 juillet). Le Commissaire principal de police, Abbad Benyamina, a prodigué aux supporteurs des consignes et orientations dans le but de passer un séjour paisible au Brésil.

«Soyez les dignes ambassadeurs de l'Algérie. Votre voyage au Brésil ainsi que la participation de l'équipe nationale au Mondial resteront gravés dans les mémoires», a lancé M. Ghoul aux supporteurs algériens, soulignant les moyens mis par l'Etat pour faciliter et rendre agréable leur déplacement en terre brésilienne. Plus de 2 000 supporteurs algériens se déplaceront au pays de la Samba pour prêter main forte aux hommes de Vahid qui évolueront dans le groupe H en compagnie de la Belgique, la Russie et la Corée du Sud.

Algérie-Belgique

Le même onze de la Roumanie serait reconduit

LE SÉLECTIONNEUR de l'équipe algérienne de football, Vahid Halilhodzic, devrait reconduire la même équipe qui a joué le match amical face à la Roumanie (2-1) en Suisse, lors de la rencontre face à la Belgique, prévue le 17 juin à Belo Horizonte, dans le cadre de la première journée (Gr H) de la coupe du monde 2014 au Brésil, selon le match d'application disputé à huis clos jeudi entre les joueurs au niveau de leur camp de base à Sorocaba. Lors de ce test d'application, remporté par les remplaçants (1-0), le coach national Vahid Halilhodzic, qui a eu l'occasion de mettre en place sa stratégie qu'il compte utiliser face aux Belges, a reconduit le même onze qui avait défié la Roumanie (2-1) en amical, le 4 juin à Genève (Suisse). Ainsi, dans la cage, le portier Rais M'bolhi retrouvera son statut de gardien N.1, après l'avoir

cedé depuis octobre dernier à son suppléant, Mohamed Lamine Zemmamouche. Dans l'axe central, le coach des Verts va réitérer sa confiance à la Bougherra-Cadamuro. A droite, Mehdi Mostefa va occuper ce poste, alors que sur le flanc gauche, Faouzi Ghoulam reste est indétrônable.

Au milieu de terrain, Carl Medjani assumera la tâche de relayeur avec la défense, alors que la récupération sera confiée à Saphir Taider et Nabil Bentaleb. Dans l'animation offensive, Sofiane Feghouli, très en jambes, sera chargé de cette mission. A droite, le virevoltant Abdelmoumen Djabou, impressionnant face au Roumain, sera logiquement dans le onze entrant. Enfin, en pointe de l'attaque, Hilal Soudani tentera de concrétiser les occasions de scorer.



Ph. > DR.

■ A quelques jours des grands débuts de la sélection nationale au Mondial 2014 au Brésil, le groupe est entré dans une phase de concentration totale.

Par Anouar M.

Les journalistes algériens et étrangers venus assister aux 20 premières minutes de la séance d'entraînement, qui s'est déroulée au camp de base des Verts à Sorocaba, ont pu voir la bonne ambiance régnant entre joueurs, à la veille d'un rendez-vous qui commence à tenir en haleine toute l'Algérie. Qu'ils soient titulaires ou remplaçants, les Verts semblent baigner dans une sérénité totale, affirmant tous qu'ils sont à la veille d'une grande compétition qu'ils ne veulent en aucun cas rater, afin de marquer, par la plus belle des manières, leur deuxième participation de rang, après l'édition de 2010 en Afrique du Sud. «C'est un moment extraordinaire. Tout le monde est mobilisé pour faire de cette participation un événement particulier», souligne Islam Slimani, précisant que les Verts sont décidés "plus que jamais" à honorer la réputation du football algérien en dépit de la complexité de la tâche qui les attend, dans un groupe H qui comprend la Belgique, la Russie et la Corée du Sud. «Nous devons absolument réussir nos débuts dans la compétition, et cela passera inéluctablement par un bon résultat lors du premier match face à la Belgique», estime de son côté Saphir Taider. La rencontre contre les Belges sera abordée avec un «esprit de guer-

riers», affirment les joueurs algériens, car le match est d'une «importance capitale» qui déterminera le reste du parcours de l'équipe algérienne. «Nous sommes face à une simple équation. Ce match constitue un tournant. Il faut, coûte que coûte, le gagner. Un bon résultat nous ouvrira les portes de la qualification au second tour», estime Nabil Ghilas, précisant que les joueurs sont conscients de cette donne et qu'ils feront tout pour concrétiser cet objectif, ce qui sera une première dans les annales du football algérien. Les joueurs : un moral d'acier Le capitaine de la sélection, Madjid Bougherra, qui fait office de leader de l'équipe, n'occulte pas la complexité de

cette tâche face aux équipes qui constituent le groupe H. «Nous savons à quoi nous nous attendons. C'est sûr que ce sera difficile et tout peut arriver. Mais j'espère que nous serons bien présents le jour J et que nous allons défendre crânement nos chances pour honorer les couleurs nationales», affirme-t-il. Les deux victoires décrochées en amical face à l'Arménie (3-1) et la Roumanie (2-1), lors du stage effectué en Suisse, a fait «énormément de bien» aux poulains du coach Vahid, donnant ainsi de grands espoirs à tout le peuple algérien d'espérer des résultats positifs au pays de la Samba, et ainsi effacer la participation décevante au Mondial sud-africain.

A. M.

4 000 kilomètres seront parcourus par l'EN au Brésil

LA SÉLECTION algérienne de football va parcourir quelque 4 000 kilomètres en avion pour se rendre à ses trois matchs de poule du groupe H lors du Mondial-2014 qui débute ce jeudi avec le match d'ouverture entre le Brésil, pays organisateur et la Croatie à Sao Paulo. La Belgique, premier adversaire des Verts en Coupe du monde, effectuera le moins de distance (environ 1.800 km), selon le site allemand de calcul des distances, lufthline.org (chiffres arrondis). Les hommes de Vahid Halilhodzic, qui affronteront aussi la Corée du Sud et la Russie au premier tour, joueront leurs trois rencontres de poule respectivement à Belo Horizonte (17 juin), Porto Alegre (22 juin) et Curitiba (26 du même mois), alors qu'ils sont logés à Sorocaba (100 km de Sao Paulo). De son côté, l'équipe des Etats-Unis devra parcourir plus de 14 300 km pour se rendre à ses trois matchs de poule du groupe G, suivie par l'Italie (14.100) et le Mexique (14.040).

Selon le «Daily Mail»

Feghouli, un talent à suivre

L'international algérien de Valence CF, Sofiane Feghouli, figure dans une liste de 10 jeunes talents qui pourraient voler la vedette aux stars lors de la coupe du monde 2014, dont le coup d'envoi sera donné jeudi soir avec le match d'ouverture entre le Brésil et la Croatie, estime le journal Daily Mail. Le milieu offensif algérien qui s'apprête à jouer son premier Mondial avec les Verts, est présenté par le journal anglais, comme l'une des attractions à suivre pendant cette Coupe du monde au Brésil. «Certes, l'Algérie ne sera pas favorite au Brésil mais possède dans Feghouli un milieu offensif droit

talentueux qui a choisi de jouer pour l'Algérie plutôt que la France», écrit le journal. «Avec sa rapidité et ses dribbles, Feghouli sera à surveiller dans le groupe H. Il possède un sens du but comme il l'a montré lors de la demi-finale de l'Europa League contre le FC Séville, et dans les cinq buts qu'il a déjà inscrits avec la sélection algérienne», poursuit Daily Mail. Le Mondial-2014 au Brésil constitue une excellente occasion pour le joueur de Valence, auteur d'une très belle fin de saison avec son club, de confirmer sa forme du moment, conclut la même source. Outre Feghouli, la liste comprend neuf autres jeunes talents

sélectionnés par Daily Mail : Christian Atsu (Ghana), Bernad (Brésil), Julien Green (USA), Mateo Kovacic (Croatie), Divock Origi (Belgique), James Rodriguez (Colombie), Ricardo Rodriguez (Suisse), So Heung-min (Corée du Sud) et Georginio Wijnaldum (Pays-Bas). Au Mondial-2014, l'Algérie de Feghouli évoluera dans le groupe H avec la Belgique, la Russie et la Corée du Sud. Les Verts entameront le tournoi contre les Diables Rouges de Belgique le 17 juin à Belo Horizonte avant d'affronter les Sud-Coréens le 22 juin à Porto Alegre et les Russes le 26 juin à Curitiba.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Immigration clandestine

Arrestation de sept ressortissants africains en situation irrégulière

LORS D'UNE patrouille, les gardes-frontières de Djanet dans la wilaya d'Illizi ont interpellé quatre individus à bord d'un véhicule de marque Toyota type FJ 60. La vérification des pièces a révélé qu'il s'agit de ressortissants africains en situation irrégulière, indique un communiqué du Commandement de la Gendarmerie nationale. Déférés au parquet territorialement compétent, les mis en cause ont été mis en détention, sur instruction du procureur de la République près le tribunal de Djanet pour le chef d'inculpation d'immigration clandestine. Le même communiqué ajoute que 3 autres ressortissants africains en situation irrégulière ont été arrêtés par les gendarmes de la section de sécurité et d'intervention de Ksar El Boukhari, dans un barrage de contrôle, sur la route nationale 01 reliant Medjebeur au chef-lieu de wilaya Médéa. Ces derniers étaient à bord d'un autocar assurant la desserte Tamanrasset-Alger. A. K.

Escales méditerranéennes

Dellys, la Mémoire

CE SAMEDI 14 juin à 21h l'émission «Escales Méditerranéennes», que produit et anime Abdelhakim Meziani, consacre sa nouvelle livraison à une ville plusieurs fois millénaire. Dellys, la Mémoire est le titre générique de ce voyage initiatique à travers un espace civilisationnel et historique des plus riches. Pour les besoins d'un enregistrement effectué à Dellys même, le producteur et animateur de l'émission a donné la parole au président de l'APC et aux représentants de la société civile ainsi qu'à un chanteur mais aussi et surtout à des archéologues, anthropologues, géologues, historiens, architectes et écrivains du crû. Quoi de plus normal que La Casbah d'Alger, à

laquelle de l'avis même de Léon l'Africain Dellys a toujours voulu ressembler, y soit représentée par Belkacem Babaci en sa qualité aussi de président de l'Association nationale des médinas d'Algérie ! C'est ce qui explique grandement la place qu'occupent le chaâbi et le Mouloudia d'Alger auprès des Dellyssiens. Avec ses invités de la soirée, Abdelhakim Meziani mettra l'accent sur l'historicité de cette ville, l'état de délabrement vécu par sa médina depuis le dernier tremblement de terre de Boumerdès et le plan de sauvegarde élaboré à la suite du classement de ce site deux fois millénaire en tant que patrimoine national.

O. B.

Le ralentissement des travaux influera sur les délais de livraison

La réalisation de la mosquée d'Alger en retard de sept mois

LES TRAVAUX de réalisation de la grande mosquée d'Alger ont accusé un retard de 7 mois qui se répercutera forcément sur les délais de livraison du projet fixés à 48 mois, a indiqué le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs Mohamed Aissa. M. Aissa a précisé, dans un entretien à l'APS, que le projet de la grande mosquée d'Alger sera livré avec du retard en raison du ralentissement des travaux dont le taux d'avancement n'a pas dépassé les 25 %. Le ministre a ajouté que le projet ne sera pas réceptionné dans un délai de 48 mois comme promis précédemment par le ministère des Affaires religieuses, précisant qu'il sera prolongé de 6 à 7 mois. Le retard est dû, a-t-il expliqué, à une mauvaise coordination entre les composantes humaines en charge du projet. La réalisation du projet de la grande mosquée d'Alger est confiée à des bureaux d'études de différentes nationalités, canadienne, allemande, chinoise et algérienne, a indiqué le ministre, soulignant qu'il comptait beaucoup sur la compétence des cadres algériens au plan de la coordination. Selon lui, l'Agence nationale chargée de la construction de la mosquée sera renforcée en professionnels nationaux et étrangers pour rattraper le retard. M. Aissa a en outre affirmé qu'il donnera des instructions lors de sa rencontre la semaine prochaine avec les bureaux d'études allemand et canadien «pour la reprise des travaux en juillet prochain». Le ministre des Affaires religieuses a indiqué aussi que la grande mosquée d'Alger aura pour mission de superviser les mosquées pôles réparties à travers les 48 wilayas du pays. La grande mosquée d'Alger a été conçue pour devenir la plus grande mosquée du monde après celles des deux Lieux Saints de l'Islam. Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, avait posé le 31 octobre 2001 la première pierre pour la réalisation de ce projet. Les travaux de réalisation avaient été lancés officiellement le 20 mai 2012.

Salah Khelil

LE DRAME DES IMMIGRANTS AFRICAINS



Loumis

Djalou@hotmail.com

Affaires religieuses

Une indemnité pour les imams jusqu'à 60 % du salaire mensuel

■ Selon le ministre, «les imams vont bénéficier d'une indemnité allant de 50 à 60 % du salaire mensuel suivant les efforts déployés car le ministère est convaincu qu'ils méritent plus».

Par Hanafi Y.

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Aissa, a indiqué que les imams bénéficieront d'une indemnité allant jusqu'à 60 % du salaire mensuel.

Dans un entretien à l'APS, M. Aissa a déclaré que «les imams vont bénéficier d'une indemnité allant de 50 à 60 % du salaire mensuel suivant les efforts déployés car le ministère est convaincu qu'ils méritent plus».

Le ministre a affirmé que ses services œuvrent à «revaloriser le régime indemnitaire des imams afin de répondre à leurs revendications».

Il a évoqué dans ce sens le statut de l'imam promulgué en 2008, qui a permis d'assurer à ce dernier la protection et la place qu'il leur sied.

S'agissant de la formation, le ministre a indiqué que ce statut a aussi permis aux imams de bénéficier d'une formation spé-

cialisée (de trois ans), aux enseignants du Coran (deux ans) et aux muezzins (d'un an).

Estimant que cette formation était insuffisante, le ministre a indiqué que son département travaillait en coordination avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique afin de former les imams à la pédagogie des sciences et de la technologie.

H. Y.

Intempéries à Bouzina (Batna)

Une jeune femme meurt foudroyée

UNE JEUNE femme âgée de 24 ans est décédée après avoir été frappée par la foudre, tandis que sa mère (62 ans) qui se trouvait avec elle a été brûlée au 3^e degré jeudi après-midi au lieu-dit Nirdi, dans la commune de Bouzina (Batna), a indiqué la Protection civile. Les deux victimes moissonnaient un champ

à la manière traditionnelle lorsqu'elles ont été surprises par un orage, a précisé la même source.

La maman de la victime décédée est actuellement prise en charge pour des soins intensifs au Centre hospitalo-universitaire (CHU) de Batna, a-t-on indiqué de même source.

R. N.

NA Hussein Dey

Hemani décède dans un accident tragique

LE FOOTBALLEUR Nabil Hemani du NA Hussein Dey, promu en Ligue 1 de football, est décédé jeudi soir à Alger, des suites d'une chute accidentelle, a-t-on appris auprès de ses proches. L'attaquant du NAHD a rendu l'âme à l'hôpital où il avait été admis pour traumatisme crânien et plusieurs fractures, selon des témoignages. Hemani, 34

ans, s'est illustré comme joueur à l'OM Ruisseau, son club de quartier, avant de porter les couleurs de la JS Kabylie, l'ES Sétif et le CS Constantine. Le défunt comptait cinq sélections en équipe nationale. Il avait disputé son premier match avec les Verts, en juin 2008, contre la Gambie.

Y. H.